

LE DEVOIR

Le climat aggrave l'épidémie de fièvre des foins

Environ 120 000 Montréalais sont frappés par la rhinite chaque année

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les changements climatiques intensifient de façon draconienne depuis huit ans la production d'herbe à poux à Montréal et à sa périphérie, ce qui coïncide avec une augmentation annuelle des concentrations de pollen allergène et une prolongation inquiétante de la saison d'émissions.

C'est ce que révélera dans quelques semaines une étude dirigée par Michèle Garneau, géographe à l'UQAM, que s'approprie à publier la revue scientifique néerlandaise *Science of the Total Environment*. L'étude en question est déjà disponible en version Internet sur le site de cette revue.

Même si cette étude porte seulement sur huit ans, l'équipe de cinq chercheurs a pu établir un « lien significatif » entre l'augmentation des concentrations de pollen relevées entre 1994 et 2002 et les épisodes climatiques qui ont caractérisé ces années.

Globalement, l'augmentation dans l'air des concentrations de gaz carbonique, le principal gaz à effet de serre, explique que les plants d'herbe à poux sont plus nombreux dans la région. Il y a plus de fleurs par plante et plus de pollen par fleur produite, ce qui se traduit par une augmentation notable des concentrations de pollen allergène dans l'air de Montréal et une épidémie annuelle de « fièvre des foins » prolongée.

Depuis 30 ans, aucune autre maladie environnementale ne frappe autant de Montréalais sur une base annuelle que la rhinite, ou fièvre des foins. Dans la région de Montréal, la rhinite affecte 8,4 % de la population, soit 120 000 personnes à l'heure actuelle, dans l'indifférence politique et médiatique la plus totale. Cette maladie non mortelle, la deuxième en importance après le rhumatisme et l'arthrite, entraîne un taux élevé d'absentéisme au travail et à l'école ainsi qu'une automédication intense et de plus en plus prolongée.

Plus tôt, M. Siniora a insisté sur la transparence de l'utilisation des dons par son gouvernement et a catégoriquement rejeté les allégations selon lesquelles l'argent de la communauté internationale pour la reconstruction du Liban pourrait alimenter le Hezbollah. « Cette idée selon laquelle [l'aide] va

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.



Il faudra des années pour reconstruire les routes, les ponts et les 15 000 maisons détruites au Liban par les bombes israéliennes.

Un milliard pour le Liban

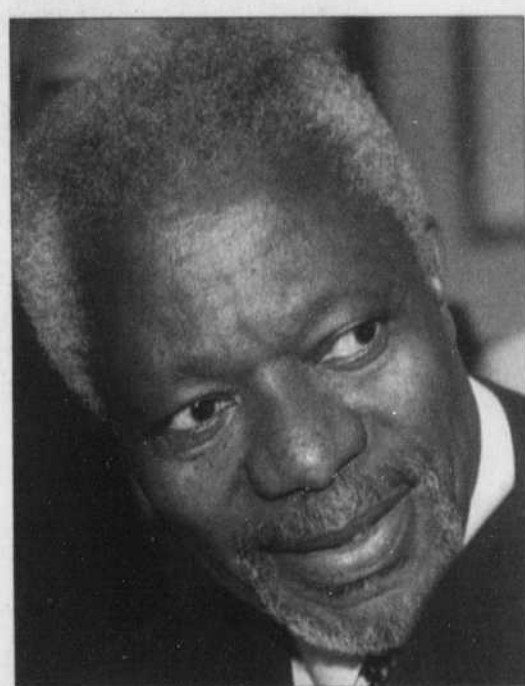
Une cinquantaine de pays et une dizaine d'organisations internationales se cotisent pour reconstruire le pays

La communauté internationale a largement répondu à l'appel de la conférence de Stockholm en promettant hier 940 millions de dollars pour répondre aux besoins les plus urgents à combler pour remettre sur pied le Liban, ravagé par les bombes israéliennes qui sont tombées pendant plus d'un mois et qui ont réduit à néant de larges pans des infrastructures du pays. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui poursuivait sa tournée dans la région, a pour sa part renouvelé son appel pressant à la levée du blocus du Liban par l'État hébreu.

« C'est une démonstration de solidarité [...] et du fait qu'il y a tant de choses en jeu pour le succès du gouvernement libanais », a fait valoir le ministre suédois des Affaires étrangères, Jan Eliasson, à l'issue de la réunion. Ces 940 millions de dollars représentent la totalité des promesses de dons faites à Stockholm. Compte tenu des contributions précédentes, le total de l'aide pour la reconstruction immédiate du Liban s'élève à 1,2 milliard de dollars, a indiqué M. Eliasson. Des représentants d'une cinquantaine de pays et d'une dizaine d'organisations internationales y ont pris part.

Cette enveloppe a évidemment été bien reçue par le premier ministre libanais, Fouad Siniora. « Nous avons découvert aujourd'hui que le Liban n'est pas seul », a-t-il déclaré à la clôture de la réunion d'un jour. « C'est du très bon travail » qui a été réalisé, a-t-il estimé, ajoutant cependant que « nous avons encore beaucoup à accomplir ».

Plus tôt, M. Siniora a insisté sur la transparence de l'utilisation des dons par son gouvernement et a catégoriquement rejeté les allégations selon lesquelles l'argent de la communauté internationale pour la reconstruction du Liban pourrait alimenter le Hezbollah. « Cette idée selon laquelle [l'aide] va



En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

être détournée d'une façon ou d'une autre pour aller au Hezbollah est totalement fautive [...]. L'aide va être acheminée par des agences gouvernementales et ira directement aux personnes dans le besoin. Il n'y aura

aucun intermédiaire », a-t-il déclaré. « Nous serons à la hauteur de ce défi », a assuré M. Siniora.

Les organisateurs suédois de la conférence n'ont pas donné de détails sur les promesses de dons faites à Stockholm, se contentant d'indiquer que les États-Unis, les pays du Golfe et l'Union européenne font partie des plus gros donateurs.

Chose certaine, l'objectif annoncé officiellement par ses organisateurs d'enregistrer 500 millions de dollars a été largement dépassé. C'est la Suède qui a décidé de tenir cette première conférence de donateurs, et ce, dès la cessation des hostilités, le 14 août dernier, après 34 jours de combats, conjointement avec le Liban et l'ONU. Les responsables suédois et libanais ont d'ailleurs indiqué qu'une nouvelle réunion de pays donateurs, axée sur la reconstruction à long terme, devrait avoir lieu ultérieurement, sans donner de date ou de lieu.

Un blocus coûteux
Présent à Stockholm, Marc Malloch Brown, représentant du secrétaire général de l'ONU, et Catherine Colonna se sont faits les messagers de M. Annan et ont réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël. « Le maintien du blocus aérien et maritime au Liban constitue une sérieuse entrave au processus de reconstruction immédiate », a également jugé Jan Eliasson, indiquant que la conférence appelait à « l'ouverture des ports et aéroports libanais à des fins civiles ».

Kofi Annan a formulé le même vœu hier en Jordanie, ajoutant qu'il est impératif que les forces israéliennes se retirent totalement du Liban dès que les effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies

En Jordanie hier, Kofi Annan a réitéré son appel à la levée du blocus libanais instauré par Israël.

Retour tumultueux de Juppé à Bordeaux

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le retour en France d'Alain Juppé serait-il à l'image de son arrivée au Québec il y a un an, c'est-à-dire « tumultueux » ?

Quelques jours seulement après sa rentrée officielle, l'ancien premier ministre français et ex-maire de Bordeaux s'est en effet relancé vigoureusement à la conquête de « sa » mairie. Il avait dû démissionner de ce poste en raison de sa condamnation en 2004 à une année d'inéligibilité (et une peine de 14 mois de prison avec sursis, qu'il a purgée ici, à l'ENAP).

La manière radicale et excessivement pressée de l'homme politique ne fait pas l'unanimité. Une cinquantaine de conseillers municipaux bordelais de la majorité ont en effet démissionné en

VOIR PAGE A 10: JUPPÉ

INDEX

7	Annances	A4	Monde	B9
8	Avis publics	B6	Mots croisés	B7
9	Cinéma	B3	Nature	B8
10	Décès	A4	Resto	B7
11	Éditorial	A8	Sudoku	B6
12	Idées	A9	Télévision	B4
13	Météo	B7	Week-end	B1

Le premier deuxième album des Trois Accords

Cinq gars, deux tasses d'absurdité, une bonne dose d'imagination, des mélodies assassines et une grande lampée de plaisir: voilà en quelques mots la recette qui a fait le succès inespéré du premier album des Trois Accords, *Gros mammoth album turbo*. Après en avoir vendu 180 000 exemplaires, il est temps pour eux de livrer leur deuxième album, *Grand champion international de course*. Entre plusieurs éclats de rire, *Le Devoir* a tenté de leur tirer les vers du nez à propos de leur « premier deuxième album ».

PHILIPPE PAPINEAU

« Y a pas de prétention à ce qu'on fait. C'est sûr qu'on est le meilleur groupe du monde, mais on ne le dit pas dans nos tounes parce qu'on pourrait avoir l'air fendant. » Des comme celle-là, il en a fusé pendant une heure autour de la table de réunion d'Indica, la maison de disques qui produit Les Trois Accords. Cette première perle est le cru de Simon Proulx, le chanteur à la voix juvénile, mais elle pourrait facilement provenir du second chanteur, Olivier Benoit, du guitariste Alexandre Parr ou du bassiste Pierre-Luc Boisvert. Tous, y compris le batteur Charles Dubreuil, absent pendant l'entretien pour des raisons de santé, ont la répartie bien aiguisée et l'esprit façonné pour la rigolade. Ça promet.

• LES ACTUALITÉS •

AFGHANISTAN

L'OTAN prépare une offensive

Kandahar— Les forces canadiennes et de l'OTAN semblent se préparer à un combat important dans le but de reprendre un bastion taliban dans le sud de l'Afghanistan qui demeure une épave dans le pied des militaires canadiens.

Le commandement de l'OTAN a prévenu les civils afghans, hier, d'évacuer le district de Panjwahi, près de Kandahar. C'est là que des militaires canadiens ont combattu — et où plusieurs sont morts — dans le but de reprendre encore et encore les mêmes villages poussièreux et les mêmes miteuses cultures de raisins.

Le colonel Steve Williams, le commandant adjoint de l'OTAN dans le sud de l'Afghanistan, a promis que cette tentative-ci sera la bonne et qu'elle donnera des résultats à long terme.

«Ce sera différent parce que nous allons rester», a déclaré le colonel Williams, un homme qui aime utiliser un langage direct et qui dirige 2500 soldats américains au sein des forces de l'OTAN à Kandahar.

«Le problème par le passé, en partie, c'était que les forces mili-

taires s'amaient, combattaient les talibans puis s'en allaient. Nous avons réalisé qu'il faut garder une certaine présence dans la région afin d'empêcher les talibans de revenir. C'est ce que nous planifions de faire.»

Le moment du déclenchement de l'opération demeure toutefois un secret, a indiqué M. Williams.

La majorité des soldats canadiens qui sont morts en Afghanistan ont été victimes d'incidents à environ 30 km à l'ouest de Kandahar, où les commandants canadiens ont clamé plusieurs victoires et audacieusement prédit une reconstruction rapide.

Sauf qu'une grande partie de la région retombe constamment dans les mains des talibans. Terrorisés, les civils de l'endroit ont quitté la ville, ce qui a eu pour effet de mettre un frein à la reconstruction.

Un dirigeant afghan de la région a affirmé que l'OTAN aura du fil à retordre et que ses difficultés se poursuivront longtemps après qu'elles se seront installées.

Presse canadienne

Le chef du NPD demande le rappel des troupes

Le chef du NPD, Jack Layton, a demandé que le Canada mette fin à sa mission militaire en Afghanistan et rapatrie ses troupes d'ici février 2007. En conférence de presse, M. Layton a fait valoir que la mission avait changé de visage au cours de la dernière année, passant d'une mission «équilibrée» entre la reconstruction et le maintien de la paix à une «guerre insurrectionnelle».

M. Layton avait déjà fait connaître ses positions en ce qui concerne cette mission en Afghanistan. En mai dernier, lorsque la Chambre des communes avait été appelée à voter un prolongement de la mission, M. Layton et l'ensemble de ses députés avaient voté

contre. Une poignée de libéraux avaient appuyé l'initiative du gouvernement conservateur, permettant à celle-ci d'être adoptée. Pour quoi donc revenir à la charge maintenant? «Au cours des derniers mois d'été, a expliqué M. Layton, il n'y a eu aucune indication que la violence va diminuer et on doit se demander encore une fois quelle est la direction qu'on doit suivre.»

Le NPD tiendra son congrès bisannuel dans la ville de Québec, dans moins d'une semaine. M. Layton ne veut pas faire cette sortie pour plaire aux Québécois, que les sondages dépeignent comme plus pacifistes.

Le Devoir

La CSDM fera son propre bilan de la réforme de l'éducation

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Jugeant incomplet le bilan dévoilé la semaine dernière sur la réforme de l'éducation, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) lance une série de mesures pour ausculter le nouveau pédagogique et le redresser: une journée de réflexion sur le bulletin idéal, une consultation sur l'avenir du secondaire et une évaluation des résultats des enfants pendant tout le primaire.

L'échantillon sur lequel s'est basée la table de pilotage sur le nouveau pédagogique pour conclure à la disgrâce de la réforme n'était pas «suffisant», a exposé hier la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, au moment de présenter les défis de la rentrée scolaire 2006. «Le portrait sur lequel ils se sont basés est insuffisant, a-t-elle expliqué en conférence de presse. Les décisions annoncées sont bonnes, mais on ne peut pas sérieusement se fier sur un échantillon si faible pour conclure. Je ne leur lance pas la pierre, mais nous voulons confirmer les résultats en allant plus loin.»

Le Rapport préliminaire de la table de pilotage sur le nouveau pédagogique, dévoilé la semaine dernière avec grand fracas, se basait sur un sondage et des don-

nées objectives. Parmi elles se trouvaient les résultats aux épreuves de français administrées à des élèves de sixième année, plus faibles en 2005 qu'en 2000. Depuis 1986, un échantillon de ces épreuves est colligé chaque année par le ministère pour fins d'évaluation. Les échantillons des deux années observées à travers le rapport comportaient chacun 1130 textes d'élèves d'une cinquantaine d'écoles à travers le Québec.

«Pour la CSDM, ce sont seulement 85 élèves qui ont été analysés, précise Mme De Courcy. On s'entend sur le fait que ce n'est pas suffisant pour poser un jugement final? La CSDM ne peut pas se réguler seulement sur 85 élèves mais bien sur l'ensemble de ses élèves.»

La commission scolaire a donc résolu d'effacer les recommandations de la table de pilotage — dévoilées la semaine dernière et immédiatement soutenues par le ministre de l'Éducation — en donnant le coup d'envoi à une série de mesures, histoire de bien examiner les tenants et aboutissants de cette réforme, et d'y apporter les correctifs nécessaires.

Plutôt que «d'attendre la sixième année» pour examiner les résultats des élèves, la CSDM se propose de mettre en place des mécanismes de régulation également pour le 1^{er} et le 2^e cycle du primaire. La grande rencontre annuelle de la CSDM pour 2007 portera sur les écoles secondaires — «Nous pensons qu'il est temps de faire le point sur l'école secondaire», et la réussite des garçons y sera particulièrement discutée. De même, une journée de réflexion sur les bulletins est au menu pour l'automne. «Il s'agit de démocratiser ces aspects-là, qui ne peuvent pas être le seul apanage des technocrates», explique Mme De Courcy.

La commission scolaire a aussi présenté les effets connus de l'ajout de 90 minutes de temps d'enseignement au primaire: la pénurie d'enseignants appréhendée ne s'est pas concrétisée, puisque la CSDM a étoffé les tâches partielles de plusieurs de ses ressources et a offert des postes à plusieurs de ses suppléants. Invitées à choisir deux disciplines artistiques, les écoles de la CSDM ont

opté pour les arts plastiques dans 90 % des cas et pour la musique dans 70 % des cas, la moyenne d'enseignement des arts étant de deux heures par semaine.

Dans 90 % des cas, ce sont des spécialistes qui enseigneront l'anglais aux enfants du primaire, à compter de la première année désormais. L'organisation a par ailleurs confirmé que l'ajout de 18 minutes par jour a devancé la rentrée dans plusieurs écoles, la majorité d'entre elles faisant maintenant retentir la cloche entre 7h50 et 8h15.

Pour rafistoler un parc immobilier en piteux état, la CSDM a par ailleurs entrepris des démarches auprès du ministère de l'Éducation dans le but d'obtenir un prêt à long terme de 90 millions de dollars. «Un gros chantier», a dit Mme De Courcy, défilant la liste des travaux majeurs et urgents à faire dans les écoles. Des fenêtres aux toitures en passant par la ventilation, les écoles de la commission scolaire ont besoin de retouches au point où la facture totale avoisinerait les 144 millions. «Le facteur temps compte beaucoup», a expliqué Mme De Courcy, précisant que chaque réparation mineure non effectuée allait se transformer en peu de temps en une réfection complète.

Le Devoir

«Le portrait sur lequel ils [les membres de la table de pilotage] se sont basés est insuffisant»

- Diane De Courcy

Un autre volet de la loi sur le tabac entre en vigueur

Interdit de fumer dans les cours d'école

NORMAN DELISLE

Québec — Le tabac sera interdit dans les écoles et sur les terrains des établissements d'enseignement à compter d'aujourd'hui.

La loi votée par l'Assemblée nationale en juin 2005 précise en effet qu'à compter du 1^{er} septembre 2006, il est interdit à quiconque de fumer sur des terrains de garderies pré-scolaires et d'écoles primaires ou secondaires aux heures où ces établissements accueillent des élèves.

La loi renforce également l'interdiction de fumer du tabac aux mineurs.

Dans tous les cas de transgression, les amendes pleuvront non seulement contre les contrevenants qui auront fumé dans un endroit interdit, mais même contre l'exploitant d'un établissement qui aura manqué à ses responsabilités de faire respecter la loi.

La sévérité de ces mesures se justifie par le fait qu'au Québec, l'âge moyen de l'initiation au tabac est de 12 ans. Malgré une amélioration de la situation, de nombreux messages incitent encore les jeunes à fumer, notamment la présence de fumeurs parmi les personnes significatives de leur entourage.

Le ministère de la Santé propose aux différentes écoles du Québec un instrument de lutte contre le tabagisme par le biais d'un guide de mise en œuvre d'une stratégie pour l'application de la loi.

Cette stratégie comprend entre autres un affichage clair de l'interdiction de fumer dans les écoles et sur les terrains avoisinants, et la transmission de messages spécifiques au personnel de l'école et aux parents des élèves.

Pour les élèves, on propose la transmission de messages appropriés, adaptés à leur jeune âge: «On veut que tu vives sans tabac pour être en forme et en santé, parce que fumer ce n'est pas «cool», et que ça rend accroc et malade.»

Le ministère suggère également aux établissements scolaires de mener un sondage maison de sensibilisation auprès du personnel et des parents. Ces derniers doivent notamment être convaincus que les chances qu'un enfant ne fume pas sont beaucoup plus élevées dans un domicile sans fumée.

Notons que, selon les données disponibles à l'Institut de la statistique du Québec, 19 % des jeunes de niveau secondaire sont des fumeurs réguliers.

Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'âge moyen de l'initiation au tabac est de 12 ans au Québec.

Dumont promet d'être plus «mordant»

MARTIN OUELLET

Québec — Dans l'espoir de remonter sa cote dans les sondages, l'Action démocratique du Québec (ADQ) se montrera désormais plus «agressive» et plus «mordante» dans ses interventions, a indiqué hier son chef, Mario Dumont.

«Nous avons peut-être été trop prudents au cours des derniers mois», concède M. Dumont, dont la formation politique ne recueille que 13 % des intentions de vote, loin derrière péquistes et libéraux, selon le dernier sondage CROP-La Presse réalisé entre le 17 et le 28 août.

Afin de retrouver un second souffle d'ici le prochain scrutin, le leader adéquat promet de ne rien concéder à ses adversaires et de tenir un discours beaucoup plus virulent que par le passé.

«Nous avons certainement l'intention d'être plus mordants, plus fermes, plus durs dans nos prises de position. En espérant que c'est ce que la population attend de nous», a dit M. Dumont en entrevue à la Presse Canadienne.

Si l'on en croit les résultats du sondage CROP, le député de Rivière-du-Loup a une cote abrupte à remonter avant de pouvoir espérer faire mieux qu'aux élections générales de 2003, où son parti avait obte-

nu 18 % du vote et fait élire seulement quatre députés, dont lui-même.

«Des chiffres, nous en avons vus de toutes sortes ces dernières années et on ne se laisse pas du tout démonter par un sondage. Historiquement, pour une raison que je m'explique encore mal, il semble que la chaleur ne fait pas de bien à l'ADQ. Les sondages de fin d'été ne sont jamais très bons pour nous», laisse-t-il tomber.

Du reste, sans remettre en cause la méthodologie du plus récent sondage CROP, M. Dumont met en doute l'avance attribuée au Parti québécois (37 %, contre 32 % au Parti libéral du Québec).

«Je doute fortement que, demain matin, les gens veulent avoir André Boisclair comme premier ministre et qu'ils ont perçu dans son discours des idées claires, un plan de société motivant et rassurant pour l'avenir», analyse-t-il.

Quant à l'échéancier électoral, le chef de l'ADQ croit de moins en moins probable l'éventualité d'un appel aux urnes à l'automne, compte tenu de l'ordre du jour autumnal chargé du gouvernement.

Néanmoins, il presse le premier ministre Jean Charest de faire connaître sans tarder ses intentions afin de mettre un terme à la spéculation.

Presse canadienne

EN BREF

Les douaniers seront armés... d'ici dix ans

Surrey — Les douaniers canadiens seront armés à compter de septembre 2007, mais il faudra 10 ans avant que l'ensemble de ces travailleurs portent une arme aux postes frontaliers, a fait savoir hier le premier ministre fédéral Stephen Harper. A un poste frontalier situé au sud de Vancouver, M. Harper a annoncé que le gouvernement fédéral compterait au moins 150 douaniers armés d'ici à la fin de mars 2008. Le premier ministre a aussi rappelé sa promesse de consacrer 101 millions de dollars à l'embauche de 400 douaniers additionnels. Ces travailleurs serviront, entre autres choses, à doubler les effectifs aux points de passage à la frontière entre le Canada et les États-Unis ne comptant qu'un douanier en poste. «Nous allons agir et faire avancer les choses», a déclaré M. Harper au poste frontalier Pacific Highway, dans la vallée du Fraser. — PC

IRD Institut Raymond-Dewar
Centre de réadaptation spécialisé en santé et en communication

AVIS D'ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT RAYMOND-DEWAR

Élections générales 2006 APPEL DE CANDIDATURE 4 postes

Collège électoral : Population

Conformément aux dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (L.R.Q. c. S-4.2), avis est donné qu'il y aura élection de quatre (4) personnes par la population au Conseil d'administration de l'Institut Raymond-Dewar. Les personnes intéressées à participer à l'administration des services de santé et des services sociaux sont invitées à poser leur candidature aux sièges réservés à la population.

La date du scrutin est prévue pour le lundi 23 octobre 2006.

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible, une personne doit :

- N'être candidate que pour l'élection concernant le ou les établissements indiqués ci-dessus;
- Résider au Québec;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclarée, au cours des cinq années précédentes, coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus;
- Ne pas avoir été déchu, au cours des trois années précédentes, de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence;
- Ne pas avoir été déclarée, au cours des trois années précédentes, coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou aux règlements;
- Ne pas être membre de la personne morale lorsque l'un des établissements indiqués ci-dessus est une personne morale désignée par le ministre suivant l'article 139 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
- Ne pas être à l'emploi du ministère de la Santé et des Services sociaux, d'une agence, d'un établissement ou de la Régie de l'assurance maladie du Québec et ne pas recevoir de rémunération de cette dernière;
- Ne pas être à l'emploi de tout autre organisme dispensant des services reliés au domaine de la santé ou des services sociaux et recevant une subvention d'une agence ou du ministre;
- Ne pas avoir conclu un contrat de service avec un établissement à titre de sage-femme.

Modalités de mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un bulletin de présentation d'un candidat que l'on obtient à la réception de l'Institut Raymond-Dewar, sis au 3600, rue Berri, à Montréal. Ce bulletin doit être signé par la personne candidate et par deux (2) autres personnes majeures ne travaillant pas pour l'établissement concerné et n'exerçant pas leur profession dans un centre exploité par l'établissement et dont la résidence principale est située dans la même région socio-sanitaire que l'établissement concerné, et, le cas échéant, dans le territoire du réseau local de services concerné.

L'original du bulletin de présentation d'un candidat doit être transmis à la présidente d'élection de l'Institut Raymond-Dewar, au plus tard 30 jours avant la date d'élection et avant 17 heures. Les documents reçus par télécopieur ou autres moyens électroniques ne sont pas considérés comme étant des originaux.

Date limite de mise en candidature : LUNDI 25 SEPTEMBRE 2006 AVANT 17 HEURES

Renseignements supplémentaires : Madame Louise Livermoche, Présidente d'élection, 3600, rue Berri, local 037, Montréal (Québec) H2L 4G9. Téléphone : (514) 284-2214 poste 3604. ATS : (514) 284-3747 poste 3604. Courriel : communication@raymond-dewar.gouv.qc.ca

Renseignements généraux : Madame Marie-Claude Labelle, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Téléphone : (514) 286-6521. Courriel : elections_r06@ssss.gouv.qc.ca

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR LA FÊTE DU TRAVAIL

Lundi, 4 septembre : FERMÉ

LOTTO QUÉBEC Tirages des résultats du: 2006-08-30

649 01 09 15 46 26 29 32 compl.

Chances 06 19 30 08 31 39 45 compl.

GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	1 9 021 440,00 \$	6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	5 67 763,40 \$	5/6+	1 50 000,00 \$
5/6	135 2 073,20 \$	5/6	8 500,00 \$
4/6	8 736 60,70 \$	4/6	712 50,00 \$
3/6	153 332 10,00 \$	3/6	14 771 5,00 \$
2/6+	90 689 5,00 \$		

Ventes totales : 16 764 340 \$
Prochain gros lot (approx.) : 4 000 000 \$

Extra 6441243 500 000*
*Récomposable dans les deux ans

Extra NOUVEAU! GROS LOT DE 500 000 \$

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

POLITIQUE

L'aspirant chef du PLC dit craindre une guerre civile au lendemain d'un référendum sur la souveraineté du Québec

Charest rabroue Ignatieff

Le député d'Etobicoke-Lakeshore ignore comment le débat a évolué, dit le Bloc

Le candidat au leadership libéral Michael Ignatieff a déclaré cette semaine que la Loi sur la clarté référendaire était nécessaire au Québec parce qu'elle permettrait d'éviter, dans le cas d'une victoire séparatiste serrée, l'éclatement d'une «guerre civile». Les répliques acerbes n'ont pas tardé.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Décidément, l'aspirant chef libéral fédéral Michael Ignatieff n'a pas la langue dans sa poche. Ses propos sur le déroulement d'un éventuel prochain référendum sur la séparation du Québec lui ont valu d'être qualifié d'homme d'une autre époque. Certains estiment que c'est la preuve que ses absences prolongées du pays lui ont fait perdre de vue l'évolution du débat sur l'unité nationale.

Le premier ministre québécois lui-même, pourtant libéral, fédéraliste et défenseur de premier plan du camp du NON en 1995, a reproché à M. Ignatieff son ton alarmiste. «On a quand même fait deux référendums, un en 1980 et l'autre en 1995, où j'ai participé très directement et où près de 94 % des électeurs inscrits se sont exprimés», a rappelé M. Charest à la sortie du conseil des ministres spécial qui se tenait à Laval.

Compte tenu de l'enjeu, on a fait ça, quant à moi, dans un contexte exemplaire. Et je n'ai jamais senti qu'au lendemain d'un référendum on était menacés par une chose comme ça. Je n'ose pas le répéter parce que je ne veux pas encourager la notion.

Ce que M. Charest ne veut pas répéter, c'est l'expression «guerre civile» qu'a utilisée M. Ignatieff. En entrevue au journal *La Presse* hier, le candidat au leadership a déclaré que la prochaine question référendaire sur la séparation du Québec, si référendum il devait y avoir, devrait être rédigée conjointement par le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa. Celle-ci devrait porter sur l'indépendance et rien d'autre, selon M. Ignatieff.

Selon lui, la Loi sur la clarté référendaire, adoptée par Ottawa en 2000, était nécessaire pour éviter qu'une sécession ne survienne avec à peine un peu plus de 50 % des voix, ce qui ne donnerait pas la «légitimité» nécessai-

re pour créer un nouveau pays. «Il faut avoir des règles dans cette affaire, a-t-il déclaré au quotidien montréalais. Il faut avoir de la clarté. Pourquoi? Parce qu'on veut éviter la guerre civile et j'ai toute la confiance du monde qu'on va éviter cela.» Jean Charest, lui, dit qu'il n'a «jamais senti qu'il y avait une menace de ce type-là».

Au Bloc québécois aussi on ridiculisait les propos du prétendant libéral, y voyant la preuve que M. Ignatieff n'avait pas suivi le fil de l'évolution de ce débat pendant sa longue absence du pays. «Ses références sur ce débat datent de l'ère Trudeau et de la fin du régime Chrétien, lance le député Pierre Paquette. Maintenant, on est à autre chose. Chacun est dans son camp à démontrer que son option est la meilleure et on n'essaie plus de brandir des épouvantails.»

M. Ignatieff, intellectuel de réputation internationale, a passé le plus clair de sa vie adulte à l'étranger, aux États-Unis et surtout à Londres, en Grande-Bretagne. Il a quitté le Canada en 1969 à l'âge de 22 ans et n'est revenu que l'automne dernier pour se présenter aux élections générales fédérales, qui lui ont permis de se faire élire à la Chambre des communes. Durant cette période, il a enseigné l'histoire pendant deux ans (de 1976 à 1978) à Vancouver.

Selon M. Paquette, qui réagissait à ses propos

avec une pointe de découragement dans la voix, les manifestations pacifistes de cet été en réaction à la guerre au Liban prouvent que «les Québécois sont loin d'être belliqueux».

Au Parti québécois, on ne comprenait pas les propos de M. Ignatieff. «Même les fédéralistes à l'Assemblée nationale ne tiennent plus des propos comme ceux-là sur la règle du 50 % plus un ou la clarté de la question», rappelle Jonathan Valois, porte-parole en matière d'affaires intergouvernementales. Au bureau du premier ministre conservateur Stephen Harper, on se contentait de dire qu'on n'avait pas l'intention de perdre du temps à formuler des hypothèses sur des «référendums fantômes».

Même le chef du NPD, Jack Layton, a eu des mots cruels pour Michael Ignatieff lors d'une conférence de presse pour demander le retrait des troupes canadiennes d'Afghanistan. «M. Ignatieff a voté pour la guerre en Afghanistan. Il semble qu'il veuille parler tout le temps de la guerre. Il a appuyé la guerre en Irak. [...] Nous sommes en désaccord avec de tels commentaires.»

Avec la collaboration de Kathleen Lévesque et Antoine Robitaille
Le Devoir



Jean Charest et plusieurs de ses ministres ont parcouru hier les nouvelles stations de métro présentement en construction à Laval.

Knock-out technique

Boisclair est un «très bon debater», dit le chef libéral

Jean Charest refuse de sous-estimer son adversaire, comme l'avait fait la veille le whip de son gouvernement

KATHLEEN LÉVESQUE

Le premier ministre Jean Charest affirme ne pas sous-estimer son adversaire André Boisclair et lui reconnaît les qualités d'un bon parlementaire.

Contrairement au whip de son gouvernement, Norman McMillan, qui la veille prédisait au chef péquiste un knock-out technique dès son entrée à l'Assemblée nationale le 17 octobre prochain, Jean Charest a dit hier estimer que le nouveau chef de l'opposition officielle se tirera bien d'affaire compte tenu de son expérience en Chambre. «Norm a fait un excès d'enthousiasme. André Boisclair, c'est un très bon debater. J'ai pour lui le plus grand respect», a affirmé M. Charest à la clôture de la réunion de deux jours du conseil des ministres tenue à Laval.

Cette rencontre visait à planifier l'action gouvernementale

pour l'automne. Le premier ministre a expliqué que le dossier des forêts, celui des régions ainsi que celui de la santé étaient du nombre des priorités pour les prochains mois en plus de l'enjeu du déséquilibre fiscal.

«Ça va être une période de discussions intenses à deux niveaux: en bilatéral avec le gouvernement fédéral comme on l'a fait dans beaucoup de dossiers et en collaboration avec les provinces qui partagent le même point de vue que le Québec», a précisé M. Charest.

Quant aux autres dossiers, une politique de développement économique régionale doit être déposée au cours des prochains mois ainsi qu'une politique sur la ruralité et une révision du pacte rural. Aussi, le gouvernement Charest maintient le cap sur la santé, qui demeure au centre de ses préoccupations depuis son élection en 2003. «On s'en va vers la mise en place d'une nouvelle politique de

garantie d'accès aux soins et, à mes yeux, cela doit faire l'objet d'un effort continu de notre part», a souligné M. Charest.

Le premier ministre a également rappelé qu'un plan d'aide à l'industrie forestière est en préparation alors que le Québec vit «la crise la plus grave de notre histoire dans ce secteur». En plus de «l'effort colossal de 1,4 milliard» déjà annoncé, le gouvernement Charest souhaite apporter un soutien aux travailleurs âgés affectés par les problèmes de l'industrie et qui peinent à se retrouver un emploi. Québec réclame d'Ottawa la mise en place d'un programme d'aide spécifique aux travailleurs.

Avec un tel menu, il semble y avoir peu de place pour des élections hâtives, du moins l'équipe de M. Charest l'a-t-elle laissé entendre au cours des deux derniers jours. D'ailleurs, la publication hier d'un sondage CROP-*La Presse* tendait à démontrer qu'il restait encore aux

libéraux du travail à faire avant de déclencher des élections. Le Parti québécois devance de 5 points le Parti libéral dans les intentions de vote (37 % contre 32 %).

Toutefois, plusieurs ministres libéraux ont vu dans les résultats de ce coup de sonde des «indicateurs de bonnes nouvelles». En effet, le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement a bondi de huit points de pourcentage depuis trois mois. Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a souligné que le bilan du gouvernement finira bien par convaincre les Québécois.

De son côté, Jean Charest, fidèle à son habitude, n'a pas commenté les résultats du sondage. Il a toutefois rappelé qu'il s'agissait d'un «instrument qu'il faut utiliser avec beaucoup de doigté» et que, de toute façon, il y aura des élections «quand le fruit sera mûr».

Le Devoir

EN BREF

Duceppe ne commentera pas les hypothèses sur la mort de Benoît Sauvageau

Ottawa — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, n'a pas l'intention de commenter les différents scénarios qui circulent pour expliquer la mort tragique du député Benoît Sauvageau, survenue lundi. «Au moment où on se parle, je ne veux pas aller sur des hypothèses», a déclaré M. Duceppe lors d'un entretien téléphonique hier. «Il y a un coronar qui doit faire rigoureusement son travail, a-t-il ajouté.

On réagira une fois le rapport du coronar connu. Entre-temps, ce qui nous habite, c'est une infinie tristesse.» La police de Repentigny a confirmé mercredi que des enregistrements d'appels, reçus au central 911 peu avant l'accident, seraient transmis au coronar responsable de l'enquête. Le porte-parole de la police municipale, Paul Diamond, a cependant affirmé qu'il s'agissait d'appels confidentiels dont il ne pouvait révéler le contenu. «Il faut laisser le temps et l'espace à sa famille de faire le deuil, de même qu'à tous ses collègues au Bloc», a estimé Gilles Duceppe. Sur les lieux du drame, on n'a relevé aucune trace de freinage d'urgence. La voiture de M. Sauvageau a violemment frappé l'arrière d'une dépanneuse. — PC

AVIS D'ÉLECTION
au conseil d'administration de :
HÔPITAL CATHERINE BOOTH
DE L'ARMÉE DU SALUT



APPEL DE CANDIDATURE

Collège électoral : Population Nombre de postes : Quatre (4)

Conformément aux dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q. c. S-4.2), avis est donné qu'il y aura élection de quatre (4) personnes par la population au conseil d'administration de l'établissement mentionné ci-dessus. Les personnes intéressées à participer à l'administration des services de santé et des services sociaux sont invitées à poser leur candidature aux sièges réservés à la population.

La date du scrutin est prévue pour : Le 23 octobre 2006.

Pour être éligible, une personne doit :

1. n'être candidate que pour l'élection concernant l'établissement indiqué ci-dessus;
2. résider au Québec;
3. être majeure (18 ans et plus);
4. ne pas être sous tutelle ou curatelle;
5. ne pas avoir été déclarée, au cours des cinq années précédentes, coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus;
6. ne pas avoir été déchu, au cours des trois années précédentes, de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence;
7. ne pas avoir été déclarée, au cours des trois années précédentes, coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou aux règlements;
8. ne pas être membre de la personne morale de l'établissement indiqué ci-dessus telle que désignée par le ministre suivant l'article 139 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
9. ne pas être à l'emploi du ministère de la Santé et des Services sociaux, d'une agence, d'un établissement ou de la Régie de l'assurance maladie du Québec et ne pas recevoir de rémunération de cette dernière;
10. ne pas être à l'emploi de tout autre organisme dispensant des services reliés au domaine de la santé et des services sociaux et recevant une subvention d'une agence ou du ministre;
11. ne pas avoir conclu un contrat de services avec un établissement à titre de sage-femme.

Modalités de mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un bulletin de présentation d'un candidat que l'on obtient auprès de l'établissement concerné. Ce bulletin doit être signé par la personne candidate et par deux autres personnes majeures ne travaillant pas pour l'établissement concerné ni n'exerçant leur profession dans un centre exploité par l'établissement et dont la résidence principale est située dans la même région sociosanitaire que l'établissement concerné, et, le cas échéant, dans le territoire du réseau local de services concerné.

L'original du bulletin de présentation d'un candidat doit être transmis au président d'élection de l'établissement indiqué ci-dessus au plus tard trente (30) jours avant la date d'élection, avant 17 heures. Les documents reçus par télécopieur ou autres moyens électroniques ne sont pas considérés comme étant des originaux.

Date limite de mise en candidature :

Le 25 septembre 2006, 17 heures.

Renseignements supplémentaires :

Nom de la présidente d'élection : Sylvie Bourdeau
Téléphone : (514) 481-0431, poste 3010

Renseignements généraux :

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Nom de la personne ressource : Marie Claudette Labelle
Téléphone : (514) 286-6521

EN BREF

Layton délègue les libéraux

C'était une bataille de territoire et Jack Layton l'a finalement gagnée: les libéraux ont été délogés. Le NPD tient son congrès bisannuel dans une semaine, à l'hôtel Hilton de Québec. L'événement se termine dimanche. Ce même jour, le Parti libéral du Canada comptait tenir son troisième débat à la chefferie... dans le même hôtel. Si les journalistes se réjouissaient de ce qu'on facilite ainsi

leur tâche, les troupes néo-démocrates, elles, n'appréciaient pas du tout un tel détournement de l'attention. Les libéraux ont fait circuler la rumeur pendant un certain temps que le NPD aurait menacé le Hilton de déménager ses 1500 délégués s'il acceptait de louer un local au PLC. Le NPD nie tout. Qui dit vrai? Hier, le PLC a confirmé que son débat aura plutôt lieu au Capitole. «C'était pas gentil de notre part d'entrer dans leur hôtel et tenir notre débat», explique simplement le porte-parole du PLC, Tait Simpson. — Le Devoir

ihasta pronto!

Maria ISABEL OTERO ESPEJO

Collection
EL MUNDO A MIS MANOS

¡HASTA PRONTO!

ESPAÑOL
5^e secondaire

Cahier 5 (128 pages) 13,50 \$
Corrigé (132 pages) 25 \$

GUÉRIN, éditeur libre
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

Litige au sujet de la gestion du fonds de retraite

Montréal et ses pompiers de LaSalle devant les tribunaux

L'administration municipale réclame le remboursement d'un demi-million de dollars

BRIGITTE SAINT-PIERRE

La Ville de Montréal demande à la Cour supérieure de condamner l'Association des pompiers de LaSalle et des administrateurs du Régime complémentaire de retraite du Syndicat des pompiers du Québec, section locale LaSalle, à rembourser une somme de plus d'un demi-million de dollars au régime de retraite. Elle a déposé une requête en ce sens mardi au Palais de justice de Montréal.

Le Comité de retraite aurait conclu un contrat de services avec l'Association des pompiers de LaSalle. Il aurait versé, entre 2001 et 2005, un total de 562 000 \$ à l'association à titre d'honoraires professionnels, «sans contrepartie valable et au détriment de la caisse de retraite», selon la Ville de Montréal.

«Le nombre de participants actifs et inactifs au régime, qui est de l'ordre de 90 personnes, ne justifie aucunement le paiement de telles sommes, qui sont en sus des honoraires des gestionnaires, des frais actuariels, des frais de comités et des honoraires du fiduciaire de la caisse du régime», poursuit-elle.

Le Comité de retraite aurait par ailleurs versé, entre 2001 et 2005, des sommes totalisant 528 025 \$ à titre d'autres frais administratifs. Ces sommes, qualifiées par la Ville de Montréal d'«anormalement élevées», incluraient des frais de

comités et des frais juridiques.

La Ville de Montréal aurait écrit en mars au Comité de retraite pour obtenir des détails au sujet des sommes versées, mais le Comité aurait refusé de les lui fournir.

La Ville contribue au régime de retraite mais ne participerait pas à sa gestion. Aucun membre du régime ne serait désigné par la Ville.

Les administrateurs de l'Association des pompiers de LaSalle seraient par ailleurs aussi membres du Comité de retraite. Selon la Ville de Montréal, les membres du Comité de retraite poursuivis «refusent ou négligent d'agir vu la situation de conflit d'intérêts dans laquelle ils se trouvent».

La Ville de Montréal demande à la Cour supérieure d'annuler le contrat de services entre l'Association des pompiers de LaSalle et le Comité de retraite.

Elle réclame aussi une somme de 20 000 \$ à l'Association des pompiers et aux membres du Comité de retraite poursuivis. «La demande a subi des troubles et inconvénients en raison du travail et des ressources qu'elle doit consacrer à la présente affaire et elle est en droit de recevoir à cet égard une indemnisation», soutient la Ville de Montréal dans sa requête.

L'Association des pompiers de LaSalle et les membres du Comité de retraite poursuivis n'ont pas encore présenté leur défense.

Le Devoir

Course à la direction du Parti libéral du Canada

Dion veut réglementer davantage pour réduire la pollution

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le député libéral Stéphane Dion, candidat à la succession de Paul Martin, proposera aujourd'hui d'accroître la réglementation pour améliorer la qualité de l'air au pays.

«Il y a nécessité d'avoir bien davantage de réglementation au Canada pour assurer la qualité de l'air, lutter contre le smog, les pluies acides, les composants cancérigènes et les autres sources de pollution atmosphérique», a déclaré hier M. Dion dans un entretien téléphonique à la Presse canadienne.

Dans son «plan pour l'air pur», le député montréalais suggérera en outre de multiplier les incitatifs fiscaux pour aider les

entreprises à se doter d'équipements de réduction de la pollution atmosphérique.

Stéphane Dion voudrait aussi que le gouvernement fédéral diffuse un «bulletin annuel du smog» et un nouvel indice de la qualité de l'air afin de mieux informer la population de l'état réel du problème.

Puis, s'inspirant de ce qui existe pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, M. Dion proposera la création d'un «marché des émissions atmosphériques», où les entreprises polluantes pourraient acheter, auprès d'entreprises plus vertes, des permis d'émission.

L'ancien ministre de l'Environnement assure qu'en plus d'être bon pour l'environnement et la

santé de la population, le resserrement de la réglementation aidera les entreprises canadiennes à demeurer compétitives sur la scène mondiale.

Ces dernières années, les épisodes de smog se sont intensifiés dans les grandes villes du pays. De plus, après une baisse enregistrée dans les années 1990, les pluies acides sont revenues en force en Ontario et au Québec.

«Même si on a fait de l'excellent travail, il reste que le problème [de la pollution atmosphérique] s'aggrave à cause de la croissance de la population et de l'économie», constate le candidat.

M. Dion rappelle que les molécules qui causent l'effet de serre et les changements climatiques

ne sont pas les mêmes que celles à l'origine du smog et des pluies acides. Or, ces dernières années, l'accent a surtout été mis sur les gaz à effet de serre.

Les conservateurs de Stephen Harper travaillent actuellement à élaborer une «Loi sur l'air pur», comme il en existe une aux États-Unis. Or, selon Stéphane Dion, une telle mesure sera «inutile».

«Nous disposons déjà de tous les instruments législatifs pour réglementer», assure-t-il, en faisant référence à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Mardi, M. Dion dévoilera à Québec son «plan pour l'énergie et les changements climatiques».

Presse canadienne

La Californie dans la lutte contre les changements climatiques

LOUIS GILLES FRANCOEUR

Malgré les réticences d'une partie de ses propres troupes républicaines, mais avec l'appui des démocrates, le gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger, vient d'engager la lutte contre les changements climatiques en assignant par législation à cet État un objectif de réduction de ses gaz à effet de serre (GES) de 25 % d'ici 2020.

Une telle réduction par rapport au niveau actuel équivaut, à quelques détails près, à la réduction que le Canada s'est engagé à réaliser dans le protocole de Kyoto en se

donnant pour objectif de ramener ses émissions à 6 % sous la barre du niveau atteint en 1990, une moyenne qu'il devra atteindre pour les années 2008-2012. Ses émissions canadiennes dépassent présentement le niveau de 1990 de 27 %. Mais en pourcentage de réduction, le Canada devrait réduire ses émissions actuelles de 26 % pour respecter le protocole international, soit seulement 1 % de plus que la Californie.

Les objectifs de réduction de GES que se fixe depuis deux jours la Californie en font le territoire le plus ambitieux en matière de lutte contre les changements climatiques dans toute l'Amérique si on tient compte du fait que le gouvernement Harper ne

semble pas vouloir respecter les termes de la loi de ratification adoptée par le Parlement fédéral. Pour atteindre ses objectifs, la Californie entend forcer la réduction des GES émis par tous les grands secteurs industriels, en particulier la production d'électricité et les transports. Mais dans ce dernier domaine, la Californie fait figure de modèle en Amérique avec ses normes de réduction visant le parc automobile, qui dépassent tout ce qui se fait ailleurs. Le Québec, pour sa part, a décidé d'appliquer dans son plan de lutte contre le réchauffement du climat les normes californiennes sur son territoire, comme une dizaine d'États américains.

Les premières réductions qu'imposera la Californie avec le projet de loi divulgué mercredi vont devoir être réalisées pour le début de 2012, soit l'année de clôture de la première phase du protocole de Kyoto. Washington, qui regarde avec inquiétude cette nouvelle percée politique en matière de changements climatiques, n'entend pas suivre l'exemple californien. Les milieux d'affaires ont pour leur part réagi négativement en disant que la Californie y perdrait au change avec le départ anticipé de plusieurs entreprises vers des lieux plus propices à la pollution.

Le Devoir

Téléphone: 514 985-3322
Télocopieur: 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

120 LAURENTIDES

MAISON CHAMPÊTRE 1903

4 chambres, 2 salles de bain, situé à Morin Heights en bordure de la Rivière à Simon, terrain 88 033 pi. car., 4 bâtiments. Droit acquis pour animaux, possibilité de location avec option d'achat.

495 000\$ négociable.
(450) 226-8183

135 TERRAINS

LOISIR OU TRANQUILLITÉ

Lot de 100 acres tout en forêt, 1,5 km à l'intérieur. Bon chemin d'accès solide. Borné par lac naturel et terre de la Couronne. Seul terrain pouvant jouir du lac. Petit chalet et remise. Électricité par génératrice, puits de surface.

À Disraëil en Estrie.
230 000 \$.
819-571-5061

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

QUÉBEC CENTRE - Grand Loft 2500 p.c. 1100\$/mois 418-628-0711 418-264-0712

512 à ST-LAMBERT Foyer, piscine, cour fermée, balcon double. 2 chambres + 1 bureau, beaucoup de rangement. Très tranquille. Disponible 1^{er} Oct. ou avant. 1023\$ chauffé/éclairé 450-923-4564

CON - OUTREMONT 3 1/2 - 4025 4 1/2 650\$ Ensoleillé et charmant. Privé, tr. bien situé, rue paisible, pl. bois franc, 2 paires, Bus 92, 160, (119) pas d'animaux tr. inclus, 514-692-0727

ILE-DES-SOEURS 4 1/2 tr. inclus. Très calme et chaleureux. Libre imm. 920\$/m 514-817-2760

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Pte St-Charles 4 Voir! 4 1/2 Rdc Murs int. briques, semi-meublé ou meublé, cour paysagée. Patio. Tranquille. 514-939-2469

ROSEMONT-12e ave Superbe 4 1/2 rénové, entrées lavéséch. Balcons, cour, Verdure, Pers. seule, calme et resp. Non-fum. Pas de chiens. Libre. 7505 514-374-9841

TETREAUVILLE Bas de duplex pour Oct. ou Nov. 3 càc, grand sous-sol, 2 sdb, gar. double, cour clôturée, 1100\$ 514-578-2528

VIEUX-MONTRÉAL Loft 800 p.c. Gr. fenêtres, h. plafonds, pl. bois. Murs briques, mezz. pour chambre. Terr. piscine toit. Gar. Asc. + filage cinéma maison. Lave-vaisselle. Libre. 1500\$/m 514-913-7978

VILLERAY - métro Crémazie 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, Loft, rénové. Chauffage, Eau chaude, Poêle, Frigo inclus, Asc. Barderie, 1 Mois gratuit. 514-651-4007

VILLERAY - Beau 5 1/2 d'époque 2e, boiserie, vitraux 3 c.c. Lave-vaisselle. 890\$. Libre. 514-858-6101

163 OFFRE À PARTAGER

Pied-à-terre NDG - Beau gr. 4 1/2 déserté la semaine. Idéal pour pied-à-terre (un. au vend). À prox. métro & services 500\$/m inclus. Libre 1^{er} sept. Suzanne 819-562-5301 (semaine) 514-481-0198 (week-end)

PLATEAU, 7 1/2 meublé. Foyer, terr. Idéal pers. en transition ou stage d'étude. Jusqu'en juin 07. 730\$/m inclus. 514-274-3876

164 CONDOMINIUMS À LOUER

ILES-DES-SOEURS 4 1/2 1200 PC 4 électros, stat. int., foyer, terr. 1500\$/m 514-993-4139

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

*** PARIS XVe *** Superbe appart. 3 1/2, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Dis. sem./mois. (450) 968-0262

À PARIS - Marais 400 euros sem. Provenç. - Toulon 400 euros + xyzapi@yahoo.fr

AU SUD DE LA FRANCE Corbières (pays Cathare) Maison de village, 4 c.c., 2 s. de b. + jardin. 514-578-8612

CARPENTRAS en Provence. Prés Avignon. Joli et grand 3 1/2 Centre-ville. 514-690-3800

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

OCCASION UNIQUE

Estrie en montagne. Maison de charme et de caractère. Environnement nature. Tranquillité. Décembre à mai. 3 200\$/mois. Couple seulement. 819 847-3423 www.cottageestrie.com

2 KM DE PERCÉ Plein sud, ensole. Acc. sam. cuis., salon obs. 2sdb. Sept. et + 450-653-6868

CANTONS DE L'EST près Gerville, meublé 1 octobre au 30 mai. 500\$/m (819) 569-6446

KNOWLTON - POUR 5 MOIS Mi-nov. à mi-avr. 3 c.c. Prox. centres de ski de la région. 514-981-5614 514-982-1830

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

NORTH HATLEY-Carriage House 4 saisons, 2 c.c., cachet, neuf. Surplombant lac Massiwi, Couchers de soleil. 819 842-3297

176 CHALETS À LOUER

MONT-TREMBLANT Chalet suisse tout équipé. 3 c.c., 2 s. de b., foyer, verrière. Week-end, semaine, saison. 514-217-5832

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion achète à domicile livres de qualité en tout genre (514) 914-2142 4487 de la Roche-Mt-Royal

320 AMEUBLEMENT

TABLE DE BILLARD Bois Massif Avec accessoires. Armoires encadrées 1". 4800\$ vend 2300\$ Livraison poss. 514-989-7841

322 APPARELS ÉLECTROMAGNÈTES

Laveuse Inglis Blanche. Grande capacité, 300\$. Très propre 450-465-6035

333 PISCINE, ÉQUIPEMENT

SPA 2006 TOUT ÉQUIPÉ NEUF Connaître, gar. complète. Livr. possible. Coût 9 500 \$ Vend pour 5 000\$ 514-989-7488

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les Accords du Verseau enr.

Tout pour le piano Depuis plus de 24 ans

Accords
Réparation
Transport
Achat / Vente

Estimation
Garantie écrite

Spécialité :
Restauration de piano mécanique

Tél. : (514) 250-0838 ou 1 888 742-9491
Infos : lesaccordsduverseau@msn.com

342 VÊTEMENTS, FOURRURE

MANTEAU DE CASTOR CANADIEN très long, grandeur 8 ans.

MANTEAU DE CASTOR AMÉRICAIN trois-quart, grandeur 8 ans.

Dans les deux cas, le prix demandé est de 500 \$ 514-702-7706

390 DIVERS

Pensez au printemps prochain: 2 VÉLOS POUR ENFANTS, roues de 16" (début à + inf. ans), petites roues amovibles de débutant comprises:

1. Leader Mosquito jaune, excellent état: 65 \$
2. Sears Free Spirit violet, très bon état: 40 \$

ATTACHE ALLIGATOR télescopique, 15 pièces comprises, très solide, utile et fiable: 60 \$ Lot séparable. Martin Duclos, 514-374-0391.

530 COURS

ACCENT SUR PRONONCIATION en ANGLAIS. Diction, lecture publique. Évaluation gratuite. 514-279-4679

ART-THERAPIE par l'ÉCRITURE NOUVEAU 514-237-9176 cell.

ATELIER D'ÉCRITURE à MTL Sylvie Massicotte inf.450-247-0489

530 COURS

COIFFURE Bienvenue au premier programme d'étude de coiffure à la maison. hairstorm.com/course_options.htm 514-270-7628

530 COURS

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR RETRAITÉ Pour vos projets de salle de bain, cuisine, sous-sol et autres J. Masse - 514-745-0583 RBQ: 8157-2117-38

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres Spécialité: appareils électriques Assurance complète 514-253-4374

598 SERVICES DIVERS

SUBVENTIONS QUÉBEC www.3223376.net

599 MESSAGES

HÉRITIER MANQUANT

Recherchons Albert Marc Beaven, héritier, dans la succession de Claude Beaven

Contacteur: Alexandra Côté, notaire 819-425-2765

695 AUTOMOBILES

TOYOTA CELICA GT 2003 Jais. manuelle. 50 000km. 1 seuil proprio. Impeccable. 18 500\$ 450 719-1005

410 BUREAUX

OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION

Un poste de secrétaire à la rédaction est actuellement ouvert. Il s'agit d'un poste permanent de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

DESCRIPTION DES TÂCHES:

- Travail général de secrétaire
- Rédiger des textes en français ou en anglais et en faire la traduction s'il y a lieu;
- Responsable de l'organisation matérielle qui lui est attribuée par l'employeur (fournitures et matériel de bureau, téléphones, services de messagerie, etc.);
- Assister les chefs de section et le directeur de l'information dans leurs tâches administratives;
- Traiter les affectations des photographes et des journalistes selon les directives du directeur de l'information;
- Tenir à jour un agenda d'événements pour les affectations des journalistes.

EXIGENCES:

- Scolarité: Diplôme d'études collégiales en secrétariat
- Excellent français et bonnes connaissances de l'anglais.
- Expérience dans les médias écrits.

Toute personne intéressée à présenter sa candidature doit le faire par écrit en soumettant son curriculum vitae avant 17 heures, le 5 septembre 2006 à l'attention de Claudette Béliveau, par courriel à l'adresse: cbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514-985-3330.

Préface de ne pas appeler, nous communiquerons seulement avec les candidats retenus.

530 COURS

ENCADREMENT Cadre sur www.micromusee.com Encadrement Micromusee offre un atelier d'encadrement Faites-le vous-même à Montréal (Plateau Mont-Royal): 30 heures de cours sur mesure échelonnées sur 10 semaines. Places limitées. Inscription en cours pour sept. 514-772-8046, micromusee@sympatico.ca www.micromusee.com

530 COURS

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR RETRAITÉ Pour vos projets de salle de bain, cuisine, sous-sol et autres J. Masse - 514-745-0583 RBQ: 8157-2117-38

530 COURS

ENCADREMENT Cadre sur www.micromusee.com Encadrement Micromusee offre un atelier d'encadrement Faites-le vous-même à Montréal (Plateau Mont-Royal): 30 heures de cours sur mesure échelonnées sur 10 semaines. Places limitées. Inscription en cours pour sept. 514-772-8046, micromusee@sympatico.ca www.micromusee.com

530 COURS

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR RETRAITÉ Pour vos projets de salle de bain, cuisine, sous-sol et autres J. Masse - 514-745-0583 RBQ: 8157-2117-38

530 COURS

ENCADREMENT Cadre sur www.micromusee.com Encadrement Micromusee offre un atelier d'encadrement Faites-le vous-même à Montréal (Plateau Mont-Royal): 30 heures de cours sur mesure échelonnées sur 10 semaines. Places limitées. Inscription en cours pour sept. 514-772-8046, micromusee@sympatico.ca www.micromusee.com

530 COURS

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR RETRAITÉ Pour vos projets de salle de bain, cuisine, sous-sol et autres J. Masse - 514-745-0583 RBQ: 8157-2117-38

530 COURS

ENCADREMENT Cadre sur www.micromusee.com Encadrement Micromusee offre un atelier d'encadrement Faites-le vous-même à Montréal (Plateau Mont-Royal): 30 heures de cours sur mesure échelonnées sur 10 semaines. Places limitées. Inscription en cours pour sept. 514-772-8046, micromusee@sympatico.ca www.micromusee.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

410 BUREAUX

OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION

Un poste de secrétaire à la rédaction est actuellement ouvert. Il s'agit d'un poste permanent de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

DESCRIPTION DES TÂCHES:

- Travail général de secrétaire
- Rédiger des textes en français ou en anglais et en faire la traduction s'il y a lieu;
- Responsable de l'organisation matérielle qui lui est attribuée par l'employeur (fournitures et matériel de bureau, téléphones, services de messagerie, etc.);
- Assister les chefs de section et le directeur de l'information dans leurs tâches administratives;
- Traiter les affectations des photographes et des journalistes selon les directives du directeur de l'information;
- Tenir à jour un agenda d'événements pour les affectations des journalistes.

EXIGENCES:

- Scolarité: Diplôme d'études collégiales en secrétariat
- Excellent français et bonnes connaissances de l'anglais.
- Expérience dans les médias écrits.

Toute personne intéressée à présenter sa candidature doit le faire par écrit en soumettant son curriculum vitae avant 17 heures, le 5 septembre 2006 à l'attention de Claudette Béliveau, par courriel à l'adresse: cbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514-985-3330.

Préface de ne pas appeler, nous communiquerons seulement avec les candidats retenus.

530 COURS

ENCADREMENT Cadre sur www.micromusee.com Encadrement Micromusee offre un atelier d'encadrement Faites-le vous-même à Montréal (Plateau Mont-Royal): 30 heures de cours sur mesure échelonnées sur 10 semaines. Places limitées. Inscription en cours pour sept. 514-772-8046, micromusee@sympatico.ca www.micromusee.com

530 COURS

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR RETRAITÉ Pour vos projets de salle de bain, cuisine, sous-sol et autres J. Masse - 514-745-0583 RBQ: 8157-2117-38

530 COURS

ENCADREMENT Cadre sur www.micromusee.com Encadrement Micromusee offre un atelier d'encadrement Faites-le vous-même à Montréal (Plateau Mont-Royal): 30 heures de cours sur mesure échelonnées sur 10 semaines. Places limitées. Inscription en cours pour sept. 514-772-8046, micromusee@sympatico.ca www.micromusee.com

530 COURS

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR RETRAITÉ Pour vos projets de salle de bain, cuisine, sous-sol et autres J. Masse - 514-745-0583 RBQ: 8157-2117-38

530 COURS

ENCADREMENT Cadre sur www.micromusee.com Encadrement Micromusee offre un atelier d'encadrement Faites-le vous-même à Montréal (Plateau Mont-Royal): 30 heures de cours sur mesure échelonnées sur 10 semaines. Places limitées. Inscription en cours pour sept. 514-772-8046, micromusee@sympatico.ca www.micromusee.com

530 COURS

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR RETRAITÉ Pour vos projets de salle de bain, cuisine, sous-sol et autres J. Masse - 514-745-0583 RBQ: 8157-2117-38

530 COURS

ENCADREMENT Cadre sur www.micromusee.com Encadrement Micromusee offre un atelier d'encadrement Faites-le vous-même à Montréal (Plateau Mont-Royal): 30 heures de cours sur mesure échelonnées sur 10 semaines. Places limitées. Inscription en cours pour sept. 514-772-8046, micromusee@sympatico.ca www.micromusee.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

Bourget, Jean

Retraité du ministère des anciens combattants (Ottawa), est décédé le mardi 29 août 2006, à l'âge de 78 ans. Il laisse dans le deuil son ex-conjointe Caroline Green, ses deux fils Andrew, Jonathan, leurs épouses, ainsi que ses petits-enfants. Il laisse également ses sœurs Magdeleine, Louise, Paule (Guy Lessard), son frère Paul (Denise) et sa belle-sœur Françoise Beaudoin (feu Pierre Bourget).

Une messe en mémoire de Jean aura lieu samedi en la Basilique Cathédrale Notre-Dame (rue Guigüe et Prom. Sussex) Ottawa, à 10 h 30. Pour ceux qui le désirent, des dons à l'Université d'Ottawa - Institut de cardiologie seraient appréciés.

Maisons Funéraires Kelly 613-235-6712

Martin, Jean

1943-2006

À l'île des Sœurs, le 29 août 2006, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Jean Martin, conjoint de Mme Christiane Bélanger. Il était le fils de feu Madeleine Morris et de feu Henri Martin (Gertrude Côté).

Le défunt laisse dans le deuil, outre sa conjointe Christiane, ses tantes Claire Morris Laliberté, Cécile Chapdelaine, Thérèse Atkins, Pierrette Martin, sa belle-mère Gisèle Drapeau ainsi que de nombreux cousins, cousines et amis.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 septembre. Le convoi funéraire partira du:

Complexe Funéraire Girardot & Ménard Ltée 470 rue Dufferin, Granby

Tél. (450) 372-4498 Téléc. (450) 372-2738 complexe@girardot-menard.com

Pour publication section décès

necrologie@lememorial.com 2190, rue Mont-Royal Est Montréal (Québec) H2H 1K3 (514) 525-1149 Télécopieur : (514) 525-7999 www.lememorial.com

Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

• LES ACTUALITÉS •

La passion des chevaux et du polo

Au Québec, on pratique depuis la fin du XIX^e siècle ce sport venu de Grande-Bretagne

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Le ciel est bleu, et pourtant, le tonnerre gronde. Les chevaux de polo, lancés à fond de train par leurs cavaliers, ont l'écume à la bouche. Tous les samedis, ils font trembler le sol de Sainte-Marthe, à l'ouest de Montréal. On trouve là cinq terrains de polo depuis plusieurs années. Quelques dizaines de joueurs, montés sur leurs superbes bêtes, s'y affrontent chaque semaine pendant la belle saison.

Au Québec, on joue au polo au moins depuis 1890. Autrefois, les clubs de polo de Montréal et de Toronto s'affrontaient sur les terrains de Saint-Lambert. Aujourd'hui, c'est plus à l'ouest, dans un très joli coin de campagne, que les passionnés poussent leurs montures à la poursuite d'une petite balle blanche, armés d'un maillet monté sur une canne de jonc souple.

«Comme partout au monde, ce sont les officiers britanniques qui ont apporté ce sport jusqu'ici», explique Rod Archibald, le juge des matchs du Montreal Polo Club. C'était un excellent exercice pour pratiquer le maniement du sabre: les mouvements avec le maillet, le swing, la capacité de rester en équilibre sur un cheval lancé à toute vitesse, tout cela est très semblable aux aptitudes nécessaires pour mener à bien une charge de cavalerie. L'armée britannique avait vu les Perses jouer à ce jeu, parfois avec des têtes d'ennemis ou d'esclaves. Ils l'ont vite adopté, au milieu du XIX^e siècle, en particulier dans leur colonie aux Indes.

Le polo est aujourd'hui un sport de possédants autant que de passionnés. Il paraît qu'il se démocratise. Mais disons que ça ne paraît pas encore trop.

Cinq terrains à Montréal

À Sainte-Marthe, chacun des cinq terrains de polo fait environ trois fois la taille d'un terrain de football. Les deux plus beaux sont utilisés par le Club Polo National. Don Pennycook, un des dirigeants canadiens de l'entreprise de vêtements Polo Ralph Lauren, y anime les activités.

Après de ces espaces de jeu aussi verts qu'un parcours de golf, on trouve des pavillons blancs où flote à des mâts le drapeau canadien. Des palefreniers aux mains noires conduisent les bêtes aux enclos. Derrière l'immense maison où est garé un gros Hummer, cet autre genre de cheval que certains confondent pourtant avec une limousine, des enfants coiffés de casquettes d'écurie se promènent sur des poneys dociles. D'autres gamins, un peu plus vieux, bien vêtus de t-shirts frappés à l'enseigne du constructeur automobile Jaguar, jouent au ballon, crient, rient et s'amusent.

À Sainte-Marthe, il faut croire que les chevaux ne comprennent que l'anglais puisque les cavaliers et le public ne parlent le plus souvent que la langue de Shakespeare entre eux, même lorsqu'ils sont francophones.

Au beau milieu du terrain de jeu, les cavaliers poussent leurs montures à fond. Les sabots s'enfoncent dans le sol. Des mottes d'herbe volent dans les airs. Les bêtes se cabrent, s'arrêtent, puis sont dirigées dans une autre direction. Les quatre joueurs de chaque équipe se couchent sur leur monture afin d'aller encore plus vite vers la balle, parfois dans des positions précaires où l'équilibre semble quelque peu défier l'entendement.

Après chacune des quatre manches de sept minutes et demie, appelées *chukkas*, les bêtes sont épuisées. Elles suent. Elles soufflent. Elles souffrent parfois. Pour jouer de nouveau avec le même cheval, il faut laisser passer au moins un *chukka*; sinon, on court tout simplement le risque de faire crever son cheval. «Un cavalier qui veut jouer toutes les manches doit posséder plusieurs chevaux», explique Rod Archibald, qui travaille depuis des années pour le Montreal Polo Club. Les terrains de ce club sont attendus



JEAN-FRANÇOIS NADEAU LE DEVOIR

À Sainte-Marthe, un peu à l'ouest de Montréal, on trouve cinq terrains de polo où s'affrontent chaque semaine plusieurs passionnés, dont Larry Robinson, l'ancien joueur-vedette du Canadien de Montréal.

à ceux du club de Don Pennycook, bien qu'ils soient un peu moins tape-à-l'œil.

Le Montreal Polo Club, dans ses différentes appellations historiques, existe depuis la fin du XIX^e siècle à Montréal. C'est sans doute le plus vieux club du genre au pays. Ses nouvelles aires de jeu ont été taillées dans la prairie d'un fermier il y a un quart de siècle.

Fred Choate, celui qui a relancé le club à la fin des années 70, est un Américain qui, dans sa jeunesse californienne, avait pris l'habitude de pratiquer la chasse à courre avec sa future femme. Les chevaux galopant sur la trace de chiens qui eux-mêmes couraient derrière des renards affolés, Choate adorait ça. «J'ai jamais chasser le renard et surtout faire de l'équitation. Lorsque ma banque m'a muté au Canada, j'ai voulu continuer à faire du cheval et j'ai pensé que le polo était une bonne idée.» Il a de nouveau démenagé depuis, cette fois à Philadelphie, mais il ne néglige pas de rendre visite à ses anciens amis montréalais lorsque l'occasion se présente.

«J'aime la vitesse de ce sport. C'est unique!»

- Larry Robinson

L'équipement

On peut acquérir un bon cheval de polo pour moins de 10 000 \$. Mais les très bonnes bêtes ont des prix beaucoup plus élevés. Il n'y a pas de limite, semble-t-il, au prix d'un cheval de polo. Il faut ensuite compter une pension mensuelle minimale de 400 \$, divers équipements et plusieurs soins particuliers, dont de nouveaux fers, à raison de 125 \$ toutes les cinq semaines.

Ancienne championne de sport équestre en France, Isabelle Gorce, une trentenaire, a découvert le polo au Québec. Elle travaille depuis quelques années pour un grand laboratoire pharmaceutique. «J'ai découvert le polo par hasard. J'ai été tout de suite séduite: c'est compétitif et ça va vite. Larry Robinson, l'ancien joueur de hockey, m'a vendu un cheval que j'ai aimé. Je le monte depuis, en général cinq fois par semaine.»

Sans pourtant compter sur un budget extraordinaire, Isabelle Gorce arrive à satisfaire son irrésistible passion des chevaux. «Les chevaux, c'est souvent plus facile que les humains», dit-elle en donnant de gentilles petites tapes sur le cou de Mula, son cheval.

Au Montreal Polo Club, Fred Choate affirme qu'il y avait «près de 200 joueurs à l'époque du référendum de Lévesque». Ils ne sont plus aujourd'hui qu'une vingtaine, venus de différents horizons professionnels. Certains cavaliers sont ingénieurs, d'autres vétérinaires, pharmaciens, hommes d'affaires ou chercheurs scientifiques.

Larry Robinson joue avec eux aussi souvent que possible. L'ancienne vedette du Canadien de Montréal se passionne pour ce sport depuis plusieurs années. Il

possède une dizaine de bêtes et participe à des matchs en toute saison. «Je joue une cinquantaine de matchs chaque année. Quand j'étais jeune, à la ferme, on montait des chevaux, mais jamais comme on monte un cheval de polo! Il faut de bons cavaliers au polo... J'aime la vitesse de ce sport. C'est unique!» La grande remorque arborant les couleurs de la Robinson Farm, avec laquelle il fait transporter ses chevaux, est immatriculée en Floride. Ses animaux, comme ceux de beaucoup d'autres joueurs, passent l'hiver au chaud.

Près de la jolie route de gravier qui conduit aux aires de jeu, cavaliers et palefreniers s'occupent de leurs montures frémissantes. Ils bandent les pattes, tressent les queues et s'assurent que les crinières sont rasées de près. Après les manches, ils lavent les bêtes au jet d'eau afin de les rafraîchir un peu. Ce sont toutes de très belles bêtes qu'on selle avec minutie en prenant le soin d'accrocher au

mors deux rênes plutôt qu'une seule afin d'accroître la sécurité et le contrôle sur ces impressionnantes montures de muscles.

Les joueurs sont protégés minimalement des risques inhérents aux chutes: un casque, des genouillères de cuir sur un pantalon blanc, des gants légers pour mieux tenir la dragonne du maillet et, bien sûr, le gilet d'équipe. Mais à vive allure, ni le cheval ni son cavalier ne doivent pourtant craindre les contacts physiques avec d'autres joueurs...

Le grand tournoi annuel du Montreal Polo Club se déroule tout au long de la longue fin de semaine de la fête du Travail. On en profite alors pour amasser de l'argent afin de financer les activités du club. Il s'agit aussi des derniers matchs de la saison montréalaise. Ensuite, pour continuer à jouer, les joueurs devront se rendre aux États-Unis.

Le Devoir

Bois d'œuvre: le Bloc fera connaître sa décision la semaine prochaine

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — C'est finalement la semaine prochaine que le Bloc québécois donnera son avis au sujet du projet d'accord canado-américain sur le bois d'œuvre.

«La semaine prochaine, on va émettre une position sur l'entente et [proposer] un plan d'action» pour l'améliorer, a déclaré hier le chef du Bloc, Gilles Duceppe, dans un entretien téléphonique à la Presse canadienne.

La semaine dernière, lors d'une réunion des députés bloquistes tenue à Orford, M. Duceppe avait annoncé qu'il consulterait les représentants de l'industrie forestière et des syndicats avant de trancher. Pour ce faire, il s'est notamment rendu en Gaspésie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean cette semaine.

Or la pression croît sans cesse sur le parti souverainiste pour qu'il appuie le projet de règlement.

Il y a quelques jours, l'influent président de la Fédération des travailleurs du Québec, Henri Massé, a pressé le Bloc de voter en faveur du projet de loi qui sera déposé le mois prochain aux Communes pour concrétiser l'entente.

Des sources gouvernementales font en outre remarquer qu'au sein des provinces productrices, c'est le Québec qui soutient le plus vivement le projet d'accord.

Chez les libéraux, qui souhaitent s'opposer à l'entente, on compte d'ailleurs implicitement sur le Bloc (et l'absence de quelques-uns des leurs) pour éviter une chute des conservateurs lors du vote crucial. En effet, comme le projet de loi comportera des mesures fiscales, il mettra en jeu la confiance de la Chambre envers le gouvernement minoritaire, de sorte qu'une défaite entraînerait le déclenchement d'élections précipitées. Le NPD a déjà annoncé qu'il voterait contre le texte.

Le pacte proposé permettrait aux forestiers canadiens de récupérer 4,3 des 5,3 milliards \$US



ARCHIVES REUTERS

Gilles Duceppe

qu'elles ont versés, depuis mai 2002, en droits punitifs à Washington. Ces droits seraient remplacés par un système de quotas et de taxe à l'exportation géré par Ottawa.

On peut s'attendre à ce que le Bloc donne son aval au projet d'accord, non sans réticence, mais en réclamant de la part d'Ottawa la mise en place de mesures parallèles. On pense notamment à un programme d'aide pour les travailleurs âgés qui perdent leur emploi et à l'octroi de garanties de prêts pour les entreprises à court de liquidités.

Les conservateurs se sont déjà montrés favorables à de telles initiatives, mais ils n'ont rien proposé de concret depuis qu'ils ont pris le pouvoir, en février. Hier, toutefois, le premier ministre Jean Charest a indiqué que son gouvernement travaillait avec Ottawa à la création d'un programme d'aide pour les travailleurs âgés et que le dossier «avançait bien».

Il reste à voir si la position que dévoilera le Bloc la semaine prochaine demeurera la même lorsque le projet de loi sera déposé. Rappelant que le contenu de l'entente a changé depuis son premier dévoilement, en avril, Gilles Duceppe a précisé hier qu'il se réserverait le droit de modifier sa position.

Presse canadienne

Hôpital Louis-H. Lafontaine Université de Montréal

AVIS D'ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE

NOMBRE DE POSTES : 4

APPEL DE CANDIDATURE COLLÈGE ÉLECTORAL : POPULATION

Conformément aux dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q. c. S-4.2), avis est donné qu'il y aura élection de 4 personnes par la population au conseil d'administration de l'établissement mentionné ci-dessus. Les personnes intéressées à participer à l'administration des services de santé et des services sociaux sont invitées à poser leur candidature aux sièges réservés à la population. LA DATE DU SCRUTIN EST PRÉVUE POUR LE 23 OCTOBRE 2006

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible, une personne doit :

1. n'être candidate que pour l'élection concernant le ou les établissements indiqués ci-dessus;
2. résider au Québec;
3. être majeure (18 ans et plus);
4. ne pas être sous tutelle ou curatelle;
5. ne pas avoir été déclarée, au cours des cinq années précédentes, coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus;
6. ne pas avoir été déchu, au cours des trois années précédentes, de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence;
7. ne pas avoir été déclarée, au cours des trois années précédentes, coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou aux règlements;
8. ne pas être membre de la personne morale lorsque l'un des établissements indiqués ci-dessus est de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
9. ne pas être à l'emploi du ministère de la Santé et des Services sociaux, d'une agence, d'un établissement ou de la Régie de l'assurance maladie du Québec et ne pas recevoir de rémunération de cette dernière;
10. ne pas être à l'emploi de tout autre organisme dispensant des services reliés au domaine de la santé ou des services sociaux et recevant une subvention d'une agence ou du ministre;
11. ne pas avoir conclu un contrat de services avec un établissement à titre de sage-femme.

Modalités de mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un bulletin de présentation d'un candidat que l'on obtient auprès de l'établissement concerné. Ce bulletin doit être signé par la personne candidate et par deux autres personnes majeures ne travaillant pas pour l'établissement concerné ni n'exerçant leur profession dans un centre exploité par l'établissement et dont la résidence principale est située dans la même région sociosanitaire que l'établissement concerné, et, le cas échéant, dans le territoire du réseau local de services concerné.

L'original du bulletin de présentation d'un candidat doit être transmis au président d'élection de l'établissement visé au plus tard 30 jours avant la date d'élection, avant 17 heures. Les documents reçus par télécopieur ou autres moyens électroniques ne sont pas considérés comme étant des originaux.

DATE LIMITE DE MISE EN CANDIDATURE LE 25 SEPTEMBRE 2006 À 17 HEURES

Renseignements supplémentaires :

Présidente d'élection : Mme Élisée St-Amant
Numéro de téléphone : (514) 251-4000 poste 2920

Renseignements généraux :

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Nom de la personne-ressource : Mme Marie-Claudette Labelle
Numéro de téléphone : (514) 286-6521



Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

AVIS D'ÉLECTION

PAR LA POPULATION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL

APPEL DE MISE EN CANDIDATURE
Collège électoral :
Population

Président d'élection :
ME BARRY A. CAPPEL
514.843.1556

En conformité avec les dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, avis est par les présentes donné que deux (2) membres seront élus au conseil d'administration du Centre universitaire de santé McGill.

Les personnes désirant participer dans l'administration des services de santé et services sociaux sont invitées à se porter candidat pour les sièges réservés à la population.

Critères d'éligibilité CONDITIONS REQUISES :

1. N'être candidat que pour l'élection concernant le CUSM;
2. Résider au Québec;
3. Être majeure (18 ans et plus);
4. Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
5. Ne pas avoir été déclaré, au cours des cinq années précédentes, coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus;
6. Ne pas avoir été déchu, au cours des trois années précédentes, de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement, d'une région régionale ou d'une agence du réseau des services de santé et des services sociaux;
7. Ne pas avoir été déclaré, au cours des trois années précédentes, coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou aux règlements;
8. Ne pas être membre de la personne morale du CUSM;
9. Ne pas être à l'emploi du ministère de la Santé et des Services sociaux, d'une agence, d'un établissement ou de la Régie de l'assurance maladie du Québec et ne pas recevoir une rémunération de cette dernière;
10. Ne pas être à l'emploi de tout autre organisme dispensant des services reliés au domaine de la santé et des services sociaux et recevant une subvention d'une agence ou du ministre;
11. Ne pas avoir conclu un contrat de services avec un établissement à titre de sage-femme;
12. Ne pas être à l'emploi d'un organisme communautaire.

Mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un bulletin de présentation obtenu du président d'élection.

Ce bulletin de présentation doit être signé par le candidat et contresigné par deux personnes ayant atteintes l'âge de la majorité légale, dont la résidence principale est située dans la région de services de santé et services sociaux du CUSM, qui ne sont pas à l'emploi du CUSM et n'exercent pas une profession dans un centre exploité par le CUSM.

L'original de ce bulletin de présentation doit être remis au président d'élection de l'établissement concerné au plus tard le 25 septembre avant 17 heures. Les documents reçus par télécopieur ou autres dispositifs électroniques ne sont pas acceptés comme des originaux.

Date limite pour mise en candidature :
25 septembre 2006 avant 17 heures.

Pour renseignements additionnels contacter :

Le président d'élection
Me Barry A. Cappel
Barry.cappel@mhuc.mcgill.ca
514-843-1556



Patrick RAJOTTE
Yvon R. THÉROUX

Sous la direction de Jean-Marie DEBUNNE

LA SPIRITUALITÉ AMÉRINDIENNE

ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE AU SECONDAIRE

64 pages - 17,30 \$

Les éditions LA PENSÉE
(514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LE MARCHÉ BOURSIER

Main market data table with columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and various financial metrics. Includes sections for A, B, C, D, F, G, H, J, K, M, N, Q, R, S, T, Z, and DÉBENTURES.

TORONTO

Des titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote...

LES COTES TORONTO NEW YORK TSX 12 073,75 +5,39 Dow Jones 11 381,15 -1,76

DOLLAR OR 1 \$ canadien 90,47 ¢ us à New York 625,90 \$ us +8,20

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various international currencies including the Euro, British Pound, and Japanese Yen.

COUP D'ŒIL



Table titled 'La Bourse de Toronto' showing market indices and their performance, including Standard & Poor's TSX, Canadian Smallcap, and various industry-specific indices.

Table titled 'Le Marché Américain' showing performance of major US market indices like the S&P 500, NASDAQ, and Dow Jones.

Table titled 'Les plus actifs de Toronto' listing the most active stocks in the Toronto market with their volume, price, and change.

Table titled 'Les plus actifs du Canadian Venture' listing the most active stocks in the Canadian Venture market.

Advertisement for www.Gourou.tv featuring a portrait of a man and text describing the service.

Advertisement for INDICES QUÉBEC featuring a line graph and text from the Centre d'Analyse et de Suivi de l'Indice Québec.

ÉCONOMIE

Pays en développement

La CNUCED vante l'interventionnisme à la chinoise

Genève — La CNUCED a plaidé hier pour une dose d'interventionnisme dans les politiques économiques des pays en développement, donnant en exemple le modèle chinois face au libéralisme prôné par d'autres institutions internationales.

Dans son rapport annuel, la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement a estimé que les réformes défendues par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) n'avaient pas permis de stimuler suffisamment la croissance ni de faire reculer la pauvreté dans les pays du Sud.

«Les réformes libérales suivies dans la majorité des pays en développement depuis le début des années 1980 n'ont pas tenu les promesses de leurs partisans», a déploré la CNUCED.

L'organe onusien suggère en revanche aux pays pauvres de s'inspirer de l'interventionnisme suivi par la Chine depuis la fin du système collectiviste dans les années 1980. Pékin a suivi depuis une politique de subventions à l'industrie nationale, de protection aux frontières et sous-évaluation du taux de change afin de soutenir ses exportations.

La démarche chinoise, qui s'est traduite par une croissance moyenne de 9,6 % depuis 15 ans, s'est avérée «saine mais différente» de celle prônée par les institutions de Washington, a estimé Heiner Flassbeck, un expert de la CNUCED.

Selon le rapport, «les gouvernements devraient protéger, s'il y a lieu, les entreprises naissantes, notamment en recourant avec circonspection aux subventions et aux droits de douane jusqu'à ce que les producteurs locaux puissent affronter la concurrence internationale en vendant des produits de plus en plus élaborés».

La prise de position de la CNUCED survient alors que près de cinq années de négociations sur un nouvel ordre commercial mondial sont bloquées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis fin juillet.

Outre un différend général sur l'agriculture, certains grands pays émergents comme l'Inde ou l'Argentine refusent d'ouvrir leur marché aux produits industriels importés justement au nom de la protection des industries naissantes.

Le directeur général de la CNUCED, Supachai Panitchpakdi, qui était lui-même encore à la tête de l'OMC il y a un an, s'est toutefois défendu de prôner un retour au protectionnisme et au dirigisme. «Nous recommandons de soutenir [l'économie] mais nous disons aussi que ce soutien ne doit pas durer indéfiniment. Ce n'est pas une exemption [aux règles du commerce international], c'est une démarche stratégique», a-t-il expliqué à la presse.

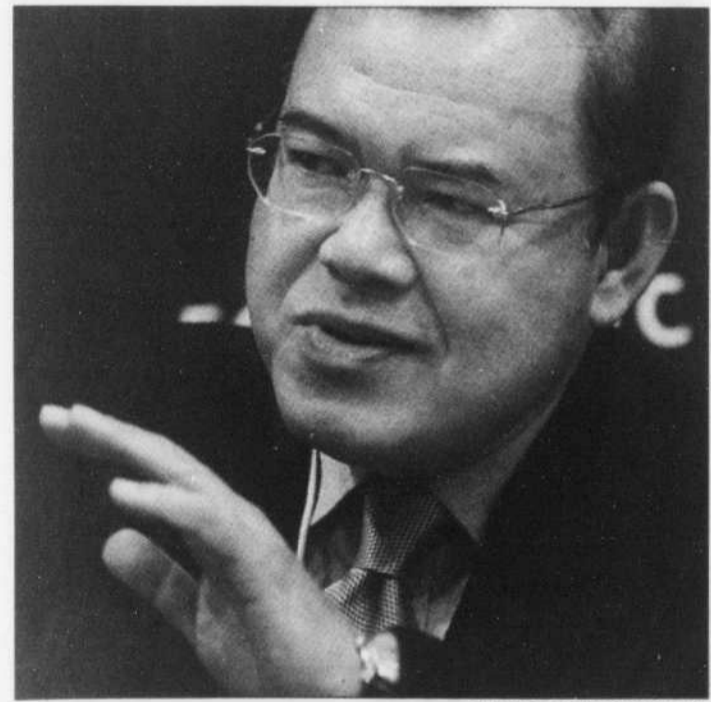
La politique chinoise a été encore dénoncée cette semaine à Pékin par la représentante américaine au Commerce, Susan Schwab, qui a mis en garde contre «le nationalisme économique» de la Chine, pays en grande partie à l'origine de l'abyssal déficit commercial des États-Unis.

Washington réclame une réévaluation de la monnaie chinoise, le yuan, que Pékin a commencé à laisser flotter prudemment face au dollar en juillet 2005. La CNUCED approuve cette politique, estimant que la réévaluation du yuan doit «se poursuivre petit à petit et non par à-coups».

Sur le plan conjoncturel, la CNUCED table sur la poursuite d'une croissance économique mondiale soutenue cette année à 3,6 % (dont 6 % pour les pays en développement et entre 2,5 % et 3 % pour les pays développés).

Mais le rapport met en garde contre les risques de crise financière provoquée par le déficit américain et appelle les pays excédentaires comme l'Allemagne et le Japon à stimuler leur demande intérieure afin d'éviter une forte dépréciation du dollar qui serait préjudiciable à l'économie mondiale.

Agence France-Presse



Le directeur général de la CNUCED, Supachai Panitchpakdi, s'est défendu de prôner un retour au protectionnisme et au dirigisme.

CANADA

Faible hausse de 2 % du PIB

Ottawa — Le produit intérieur brut n'a crû que de 2 % à un rythme annualisé au deuxième trimestre, alors que les exportations ont décliné pour un deuxième trimestre consécutif, rapportait hier Statistique Canada.

La croissance pour la période de trois mois terminée le 30 juin est inférieure au pronostic de 2,3 % des économistes et représente un net ralentissement par rapport au taux annualisé pour le trimestre clos le 31 mars, soit 3,6 %.

Le Mouvement Desjardins juge néanmoins que le tableau de l'économie canadienne «demeure inchangé», grâce à la demande intérieure qui reste forte avec une progression de 3,8 %. Or ce gain a été «presque annulé» par le piétre résultat du commerce extérieur qui s'affiche en baisse de 3,5 % et est, à nouveau, touché surtout par le secteur automobile.

La tenue de l'ensemble du PIB, écrit l'économiste François Dupuis, «porte à croire que l'économie évolue actuellement à peu près à

son plein potentiel». Cette situation laisse à la Banque du Canada «une grande marge de manœuvre» quant aux taux d'intérêt et M. Dupuis s'attend à ce qu'elle laisse son taux directeur «au niveau actuel jusqu'au printemps prochain».

Parmi les facteurs qui ont suscité le dernier bilan du PIB, l'économiste de Desjardins cite le dollar canadien qui a atteint un sommet de 91 cUS, en mai, et la croissance aux États-Unis qui «montre certains signes de faiblesse».

À Toronto, une note du courtier Nesbitt Burns, filiale de la Banque de Montréal, estime que ce bilan «devrait cimenter tout à fait la perception» que la banque centrale va s'abstenir de remonter le loyer de l'argent, cela jusqu'à la fin de 2006.

Par ailleurs, en écart mensuel, Statistique Canada calcule que le PIB de juin restait inchangé comparé à celui de mai, mois où il croissait de 0,1 % après un gain de 0,2 % en avril.

Presse canadienne

Fermeture de l'usine de Saint-Simon

Olymel essuie un cinquième revers juridique

Les travailleurs se réjouissent tandis que l'entreprise n'a pas encore décidé si elle porterait à nouveau la cause en appel

FRANÇOIS DESJARDINS

La société Olymel ne sait pas encore si elle portera en appel la décision d'un arbitre rendue hier l'empêchant de nouveau de fermer son usine de Saint-Simon, où 325 personnes font de la découpe et du désossage de viande de porc.

L'arbitre Jean-Pierre Tremblay a jugé hier que la compagnie, en voulant cesser les activités de l'établissement, contrevient à l'une des dispositions de la convention collective. Du coup, il sert à la compagnie un cinquième revers juridique après ceux survenus notamment en Cour supérieure et en Cour d'appel.

Se disant affectée par la hausse du dollar canadien, le moratoire sur l'industrie porcine et la maladie dans le cheptel québécois, Olymel avait annoncé en janvier 2006 une grande réorganisation qui pré-

voyait notamment la fermeture de l'usine au 1^{er} septembre.

La compagnie, a écrit M^r Tremblay, soutient que la fermeture de l'usine n'entraînerait pas de transfert de production vers les autres établissements. L'arbitre n'a pas fait la même lecture des choses.

«La décision de fermer l'usine ne peut avoir d'autre effet que de transférer la production qui y était faite à l'usine de Saint-Esprit principalement, ainsi qu'à l'usine de Princeville, puisque les approvisionnements de l'entreprise demeurent sensiblement les mêmes, avant comme après la fermeture», a écrit M^r Tremblay.

La convention collective signée en 2001, qui expire l'an prochain, prévoit qu'Olymel peut transférer du travail vers d'autres usines à condition qu'un tel geste soit «nécessaire».

«La situation économique de l'entreprise, sinon même celle de l'industrie porcine au Québec, n'est pas reluisante [...] et sans doute, dans les circonstances, devient-il économique de fermer l'usine de Saint-Simon», a ajouté l'arbitre. Mais est-ce une nécessité? Cela n'a pas été démontré.

«On espère que la compagnie va respecter la décision»

Olymel réfléchit

Le porte-parole d'Olymel n'a pas voulu faire de commentaires, sauf pour dire que l'entreprise étudiait la décision. Il n'a pas précisé si elle porterait la cause en appel. «C'est une décision importante et il faut en analyser toutes les implications avant d'annoncer quelque position que ce soit», a dit Richard Vigneault.

Les travailleurs de l'usine se sont réjouis du jugement de l'arbitre. «C'est une victoire, c'est

clair», a dit Richard Martin, président du syndicat de l'usine, affilié à la CSN. «L'arbitre maintient les activités à Saint-Simon, empêche sa fermeture de même que le transfert des activités vers d'autres usines. On espère que la compagnie va respecter la décision.»

Plus gros acheteur de porc au Québec, Olymel est une société en commandite dont le principal actionnaire est la Coopérative fédérée du Québec. Il y a aussi deux associés minoritaires, soit le Groupe Brochu et la Société générale de financement (SGF). La compagnie, qui commercialise ses produits sous les marques Olymel, Laleur et Flamingo, compte 11 000 employés et génère des revenus de 2,5 milliards de dollars.

La convention collective des employés de Saint-Simon, où ont déjà travaillé plus de 750 personnes, expire le 30 septembre 2007.

Le Devoir

Air Canada récompense de nouveau ses actionnaires

GÉRARD BÉRUBÉ

La société de portefeuille qui chapeaute notamment Air Canada, Gestion ACE Aviation, poursuit son déstagement en faveur de ses actionnaires. Les actionnaires sont appelés à voter en faveur d'un plan d'arrangement pouvant totaliser deux milliards de dollars avec, pour premier acte, une distribution de parts du Fonds de revenu Aéroplan.

ACE est engagée dans un processus de «récompense» des actionnaires depuis la restructuration réussie d'Air Canada sous la protection des tribunaux, inspirée en cela par une rentabilité retrouvée et par une valorisation de ses éléments d'actif. Les actionnaires de la rela-

tion avaient déjà eu droit à un dividende spécial de 300 millions. Puis l'ensemble des actionnaires avait bénéficié, en mars dernier, d'une distribution spéciale de parts du Fonds de revenu Aéroplan évaluées à 266 millions, sous la forme de 0,18 part d'Aéroplan par action d'ACE. L'opération portait sur 10,1 % des parts détenues par ACE.

Le 11 août dernier, lors de la divulgation des résultats du deuxième trimestre, le p.-d.g. d'ACE, Robert Milton, indiquait vouloir en rajouter. Il voulait alors soumettre à l'approbation des actionnaires un plan d'arrangement conférant au conseil d'administration le pouvoir d'effectuer une ou plusieurs distributions spéciales additionnelles qui viendraient, dans le temps, réduire

le capital d'ACE d'un montant total d'au plus deux milliards.

Un pas en ce sens vient d'être franchi. ACE a indiqué hier qu'elle avait reçu l'autorisation de la Cour supérieure du Québec pour convoquer cette assemblée extraordinaire, qui se tiendra le 5 octobre 2006. Et en guise de première initiative dans le cadre de ce plan, ACE se propose de procéder à une autre distribution de parts du Fonds de revenu Aéroplan qu'elle détient. On prend cependant soin d'ajouter que cette distribution est conditionnelle à une confirmation, de l'Agence du revenu du Canada, qu'elle sera associée à un remboursement de capital.

Selon une décision anticipée, la distribution spéciale sera considé-

rée comme un remboursement de capital et non comme un dividende imposable pour les actionnaires canadiens. Si le tout est confirmé, «la distribution n'entraînera pas d'imposition immédiate; toutefois, le prix de base rajusté des actions d'ACE aux fins de l'impôt sur le revenu du Canada sera réduit d'une somme correspondant à la juste valeur marchande, à la date de référence de la distribution, des parts d'Aéroplan distribuées aux actionnaires d'ACE ou vendues pour leur compte», a renchérit l'entreprise.

ACE prévoit que la distribution, dont les modalités seront précisées ultérieurement, sera versée d'ici la fin de 2006.

Le Devoir

La BN hausse ses profits de 6 %

KARINE FORTIN

La Banque Nationale du Canada a vu ses profits du troisième trimestre augmenter de 6 % pour s'établir à 220 millions.

Par action, le bénéfice net de la Banque Nationale pour la période de trois mois terminée le 31 juillet dernier s'est élevé à 1,30 \$, contre 1,18 \$ un an auparavant. Si l'on exclut les éléments non récurrents, dont un gain provenant de l'inscription en bourse de MasterCard, le bénéfice atteint 1,25 \$ par action.

Le vice-président aux Finances Pierre Fitzgibbon s'est réjoui de ces résultats supérieurs aux objectifs établis en début d'année. «C'est une bonne performance, nous sommes satisfaits surtout parce que notre activité principale, les services aux particuliers, s'est bien comportée», a-t-il souligné en entrevue à la Presse canadienne. Cette division fournit près de 60 % des profits de l'institution financière québécoise, comparativement à 15 % pour la gestion de patrimoine et 27 % pour les marchés financiers. Le reste du bénéfice provient d'éléments exceptionnels ou d'activités de titrisation.

Au début de l'été, M. Fitzgibbon disait s'attendre à une stagnation des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires, tributaires de la santé de l'économie. Les derniers mois lui ont donné tort. Ces deux secteurs ont en effet continué de croître et leur marge s'est améliorée grâce à la hausse des taux d'intérêt.

Le financier ne semble plus redouter un essoufflement à court terme. «Les volumes ne peuvent pas continuer à croître indéfiniment, nous sommes tout de même dans une industrie cyclique. Mais les indicateurs actuels ne me portent pas à croire qu'il va y avoir un ralentissement», a-t-il confié. La provision trimestrielle pour les

prêts douteux nets a d'ailleurs été abaissée à 98 millions cette année, contre 114 millions l'an dernier.

Au bout du compte, le rendement sur les capitaux propres de l'institution s'est élevé à 20,2 % au dernier trimestre complété, contre 19,6 % au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, la Banque Nationale a déclaré des profits de 635 millions ou 3,83 \$ par action. Pour les neuf premiers mois de 2005, son bénéfice s'était élevé à 627 millions ou 3,70 \$ par action.

Le cours de l'action de la Banque Nationale a clôturé en baisse de 3 % ou 1,84 \$, à 59,97 \$.

FBN

Par ailleurs, la filiale Financière Banque Nationale a annoncé qu'elle aura désormais deux coprésidents et chefs de la direction. Ricardo Pascoe et Luc Paiement prendront lundi la relève de Louis Vachon, récemment nommé chef de l'exploitation de la plus grosse banque québécoise.

M. Pascoe sera principalement responsable des actions et revenus fixes institutionnels, des produits dérivés, des opérations américaines et de la trésorerie. Au service de la Banque Nationale depuis 2003, le financier est spécialisé dans la gestion de risque et la création de produits financiers. Il travaillera à Toronto. De son côté, Luc Paiement s'occupera des services de courtage aux particuliers, du financement des sociétés, du financement bancaire de même que de la recherche. Son bureau sera situé à Montréal.

M. Paiement travaille pour la Banque Nationale depuis 25 ans. Il était président des services aux particuliers depuis 2002.

Presse canadienne

«Un grand trimestre» pour la CIBC

La Banque CIBC a fait part hier d'un bénéfice net de 662 millions au troisième trimestre de l'exercice en cours, comparativement à une perte de 1,91 milliard lors de la même période un an auparavant, alors que l'institution avait encaissé des frais de 2,53 milliards afin de régler des poursuites liées à l'effondrement de la société américaine Enron.

Les six grandes banques canadiennes ont ainsi toutes rapporté au cours des deux dernières semaines un bénéfice net solide, voire record, pour la période de trois mois terminée le 31 juillet, leurs profits combinés s'étant élevés à 4,5 milliards. L'an dernier — en faisant abstraction de la perte subie par la CIBC — les cinq autres grandes banques avaient enregistré un bénéfice net total de 2,9 milliards. En tenant

compte de la perte de la CIBC, ce résultat net avait chuté à un milliard.

«Cela a été un grand trimestre», a observé Tom Kersting, analyste du secteur bancaire à l'emploi de la firme Edward Jones, à St. Louis. «Il m'est difficile d'entrevoir que les choses puissent aller encore mieux», a-t-il ajouté.

La CIBC, cinquième institution bancaire en importance au pays, a fait savoir que son bénéfice net trimestriel avait été de 1,86 \$ par action au troisième trimestre de 2006, contre une perte nette de 5,77 \$ par action il y a un an. Le bénéfice net du plus récent trimestre a notamment profité d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 72 millions.

Les revenus de l'institution se sont élevés à 2,83 milliards lors de la période de trois mois terminée

le 31 juillet, comparativement à des revenus de 3,15 milliards lors de la même période un an plus tôt. La banque a expliqué que les résultats du trimestre avaient été affectés par la faiblesse des revenus de ses services de banque d'affaires, la compression des marges sur produits de prêt de ses activités de détail et la rémunération liée au rendement plus élevée.

Au total, après neuf mois, le bénéfice net de la CIBC atteint 1,83 milliard, comparativement à une perte de 760 millions après neuf mois en 2005. Ce résultat porte le cumul des six grandes banques à 14,43 milliards après neuf mois en 2006, contre 8,55 milliards un an plus tôt (9,31 milliards si l'on exclut la perte de la CIBC l'an dernier).

D'après la Presse canadienne

EN BREF

Bombardier obtient un contrat à Londres

Bombardier a obtenu de Transport for London (TfL), l'agence responsable du système de transport de la capitale britannique, un contrat d'environ 425 millions \$US pour la livraison de 152 automotrices électriques Electrostar devant servir sur la ligne East London et sur le chemin de fer North London. Le contrat comprend également une entente connexe de services ferroviaires pour les nouveaux véhicules d'une durée de sept ans et demi avec possibilité de prolongation jusqu'à un maximum de 30 ans. En vertu du contrat, Bombardier bénéficie par ailleurs d'options pour la fabrication de 196 autres voitures, au maximum. — PC

Maax ferme son usine de Laval

Le fabricant de produits de salles de bains Maax a annoncé hier soir son retrait du secteur des armoires de cuisine, ce qui se traduit notamment par la fermeture d'une usine à Laval et la suppression de 430 emplois. Maax cède ses activités d'armoires de cuisine à Fabritec, une entreprise de Saint-Jean-sur-Richelieu qui se spécialise dans ce domaine. En vertu de cette entente, Fabritec acquiert tous les actifs, équipements et matériaux de l'usine de Maax située à Cookshire, près de Sherbrooke, ainsi que les marques de commerce de Maax pour les produits de cuisine. Quant à l'usine de Laval, elle cessera ses activités dès le 30 novembre. — PC

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans notre article portant sur la menace de mises à pied chez Bombardier publié hier en page B 1. On y rapportait que le président et chef d'exploitation de Bombardier Aéronautique, Pierre Beaudoin, avait rappelé que sa compagnie était première sur le marché chinois dans les jets régionaux de 50 places alors qu'il parlait du marché mondial. Nos excuses. — Le Devoir

É D I T O R I A L

La frustration des docteurs

Les médecins du Québec sont frustrés, et si on se fie aux résultats d'un sondage Léger Marketing effectué pour le compte de l'Association médicale du Québec, le quart d'entre eux songent à quitter le Québec d'ici cinq ans. Même si la plupart ne passeront pas aux actes, ces résultats doivent nous faire réfléchir.

Nos médecins n'ont pas apprécié la méthode forte utilisée par le gouvernement du Québec pour leur imposer les conditions de travail des prochaines années. Ils ont raison d'affirmer qu'il n'y a pas eu de véritables négociations, du moins pas sur l'enjeu crucial de la rémunération. Leur objectif était de rattraper leurs collègues des autres provinces, dont l'avance est évaluée entre 10 et 40 % en moyenne, selon le point de vue adopté. Au début des négociations, les spécialistes demandaient 700 millions et les omnipraticiens 300 millions pour le rattrapage. Ils ont obtenu 2 % d'augmentation, comme les autres fonctionnaires. D'où la frustration qui en incite certains à se demander s'ils ne seraient pas mieux traités à l'étranger.

La première réaction qui vient en écoutant leurs récriminations, c'est évidemment de répondre qu'ils sont déjà beaucoup mieux payés que la majorité des Québécois. Et contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, où tout est privé, nos médecins profitent des mêmes avantages sociaux que les autres Québécois (garderies à 7 \$ par jour, enseignement collégial gratuit, etc.), financés par les fonds publics. Sans parler du coût de la vie, moins élevé ici que dans la plupart des grandes villes nord-américaines.

Cela étant, les médecins ont tout de même raison de dénoncer l'ampleur de l'écart qui les sépare de leurs collègues. A la longue, cela nous jouera de sales tours, c'est certain.

A quoi cet écart est-il dû? Est-ce attribuable au fait que, malgré sa relative pauvreté, le Québec a choisi de s'offrir une gamme beaucoup plus large et plus généreuse de services publics que les autres provinces et États du continent?

Nous avons le régime de congés parentaux le plus coûteux en Amérique; nous avons été les premiers à créer un réseau de garderies à 5 \$ par jour, qui coûte aujourd'hui 1,6 milliard par année; nous avons aussi été les premiers à instaurer un programme d'équité salariale au coût de quelques milliards par année pour l'État; enfin, nous sommes les seuls à offrir l'enseignement collégial gratuit tout en gelant les droits de scolarité à l'université. Or, pour financer tout cela, nous subissons la fiscalité la plus lourde du continent et un niveau d'endettement si élevé qu'il exige que nous consacrons chaque année l'équivalent de 350 millions d'heures de travail à 20 \$ chacune au seul remboursement des intérêts. Tout cela dans une province qui arrive au 53^e rang des 60 États et provinces d'Amérique du Nord pour le PIB par habitant.

Avec autant de services publics de qualité offerts gratuitement, ou presque, ce serait rêver en couleur que de prétendre pouvoir payer tout le monde, dont les médecins, au même niveau qu'ailleurs.

D'ailleurs, le problème, ce ne sont pas les garderies ou les cégeps mais l'incapacité de ceux qui nous gouvernent d'anticiper les effets secondaires, et souvent pervers, de leurs bonnes idées. Geler les droits de scolarité, quelle merveilleuse initiative pour les étudiants et leurs parents, mais qui paiera la note? Laisser les tarifs des garderies à 7 \$ par jour alors qu'Ottawa vient d'accorder une subvention de 1200 \$ par enfant, où est la logique?

Avant de créer de nouveaux programmes publics au cours des prochaines années ou d'améliorer ceux qui existent déjà, commençons par revoir les écarts qui nous éloignent de la réalité du continent. Les frontières du Québec ne sont pas étanches comme l'étaient celles des pays du bloc soviétique. S'il est vrai que des joueurs de hockey peuvent changer d'équipe pour une question d'argent, cela est tout aussi vrai des médecins spécialistes.

j-rsansfacon@ledevoir.com

Enfin!

Le Conseil de sécurité a enfin approuvé l'envoi d'une force de maintien de la paix dans la province soudanaise du Darfour. Il aura fallu attendre trois ans et six mois, délai au cours duquel plus de 200 000 personnes ont été tuées et deux millions déplacées, avant que les membres du club onusien ne conviennent de prendre le relève des troupes de l'Union africaine, qui n'ont jamais obtenu les moyens nécessaires à leur mission, soit s'interposer entre les milices arabes et la population majoritairement africaine du Darfour.

Selon la résolution adoptée hier, on prévoit le déploiement d'un contingent totalisant pas moins de 17 000 Casques bleus. En soi, la taille de la force en dit long sur l'urgence qu'il y a d'intervenir à la fois rapidement et avec force à un endroit où les choses se dégradent sans cesse depuis le prétendu accord de paix négocié au printemps dernier. On estime que depuis lors, depuis la mise en scène de cette mascarade jouée par une bande de cyniques assoiffés de sang, le nombre de personnes ayant un besoin urgent d'aide alimentaire a progressé à un rythme effréné.

Cela étant, il faut retenir, souligner, insister sur le fait que le président soudanais Omar al-Bachir fait encore de la résistance. A quoi? À l'intention des Nations unies. Selon lui, cette résolution dissimule en fait le véritable objectif des États-Unis et de son laquais britannique, soit coloniser... le Soudan! Si la situation n'était pas aussi dramatique, on pourrait réduire les gesticulations de ce triste sire à du théâtre de boulevard.

Toujours est-il que l'opposition d'al-Bachir va sensiblement compliquer la mission de l'ONU mais également des ONG, dont les employés sont de plus en plus fréquemment la cible des tirs de miliciens qui se livrent à un nettoyage ethnique dont les Noirs sont les victimes. On se rappellera que ces derniers se sont toujours opposés à l'imposition, par le pouvoir central, de la charia, la loi islamique.

En refusant, pour l'instant du moins, de laisser l'ONU faire un travail de pacification de la région, le président confirme ce qui se murmurait jusqu'alors: il est allié aux djandjaouds. En tout cas, jusqu'à présent, il a refusé de réaliser le désarmement des milices, contrairement aux engagements qu'il avait pris lors des négociations qui ont abouti aux accords de mai dernier.

À la fin du mois courant, les troupes de l'Union africaine regagneront leurs quartiers. Il faut espérer que l'ONU parviendra d'ici peu à trouver une solution au dilemme qui se pose: comment dépecher les Casques bleus au Darfour sans avoir l'aval de l'autocrate soudanais? La violence qui a cours depuis des années dans ce pays a atteint un tel degré qu'elle exige de la part de la communauté internationale une réaction aussi ample que rapide. Car ce qui se poursuit au Soudan n'est rien de moins qu'un génocide.



Jean-Robert Sansfaçon

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Garderies privées: une loi pour qui?

Les parents dont les enfants fréquentent les garderies privées du Québec ne le font pas tous par choix, contrairement à ce qui se passe dans le cas des écoles privées.

Pour mon fils ainsi que pour les enfants de plusieurs autres parents, il n'y avait tout simplement pas de place dans les CPE. J'espérais donc payer 7 \$ par jour au lieu de 13 \$ à partir du 1^{er} septembre, comme le répète la ministre Carole Thériault.

Or, lors de l'assemblée générale tenue hier à la garderie, nous avons appris que l'entrée en vigueur de la loi ne modifiera ni les services ni la tarification puisque, dit-on, les garderies privées reformuleront tout simplement les contrats.

Si je comprends bien, les dirigeants des garderies privées veulent profiter des exceptions prévues à la loi pour continuer la surfacturation. Ainsi, nous signerons des contrats dans lesquels la contribution additionnelle sera encore facturée à tous les parents, qu'ils utilisent ou non le supplément proposé, par exemple la collation supplémentaire. La direction dit devoir agir ainsi pour combler le prétendu manque à gagner causé par l'inégalité des subventions octroyées aux garderies privées par rapport à celles qui sont liées aux CPE.

Je suis outrée par l'attitude des garderies privées qui musellent les parents et semblent se tenir au-dessus de la loi. Si les garderies

peuvent vraiment maintenir la surfacturation, je me sens victime d'une injustice. À quoi sert la loi?

De plus, la ministre menace de retirer les subventions aux garderies qui ne se conforment pas à la loi. Qui paiera, croyez-vous?

J'ose espérer que le gouvernement saura faire respecter sa loi — je sais qu'il en est capable: je suis infirmière! — sans pour autant pénaliser les parents.

Lorsque les CPE seront en mesure d'accueillir tous les petits Québécois, les garderies privées pourront facturer les montants qu'elles désirent aux parents qui auront véritablement choisi ce réseau pour leurs enfants. En attendant, il serait souhaitable qu'elles respectent la loi et que, pour répondre à la demande, Québec ajoute rapidement des places en CPE.

Sophie Pomerleau
Longueuil, le 29 août 2006

Les enseignants ont le dos large!

Lettre à Josée Boileau

Je ne le cacherais pas, c'est avec colère et frustration que j'ai lu votre éditorial dans lequel vous avancez que les ratés de l'implantation de la réforme sont liés entre autres au boycottage des activités de formation par les enseignants lors du dernier conflit de travail qui les a opposés au gouvernement.

Mais quelle formation les enseignants auraient-ils reçue quant à la réforme alors que,

même après deux années de report, ils disposent à peine des manuels qu'ils devront utiliser avec les élèves dans certaines matières et ne savent toujours pas comment les évaluer à la fin de la deuxième année du secondaire?

De plus, il est faux d'affirmer que l'enseignant a vraiment le choix des méthodes d'enseignement dans sa pratique de tous les jours. Il s'agit d'un double langage qui cache un mensonge éhonté. Ce choix, on ne le lui donne pas. Il doit le faire lui-même. Tout d'abord, les devis de création des manuels scolaires laissent une large place à des stratégies liées au socioconstructivisme. Ensuite, quoi qu'on en dise, les modes d'évaluation déterminent également la façon dont l'enseignant doit agir auprès de ses élèves.

Puisqu'on parle d'évaluation, je ne peux pas qualifier de chicane, comme vous le faites, les débats qui l'entourent. En effet, à l'heure actuelle, la façon dont le MESL demande d'évaluer les élèves généralise le manque d'effort et de rigueur. Et ne parlons pas du fait que le redoublement est devenu une pratique honnie à l'école.

Pour ma part, la baisse de la maîtrise du français par les élèves du primaire, le fait que la réforme nuise aux élèves en difficulté et l'opinion très majoritaire voulant que celle-ci n'a aucun impact positif sur la réussite des jeunes me semblent consternants alors que ce renouveau pédagogique avait pour but de favoriser la réussite scolaire.

Luc Papineau
Enseignant
Le 29 août 2006

LIBRE OPINION

La « vertu » des constructeurs automobiles

JEAN-FRANÇOIS COUTURE
Ancien vice-président exécutif
du Salon de l'auto

L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon «Avancez en arrière» (*Le Devoir*, 23 août 2006) vise juste. Je partage son raisonnement, sauf pour sa conclusion, dans laquelle il affirme que «les Japonais ont eu raison de miser sur la raison et le changement». Dans les faits, les Japonais ont eux aussi cédé à la tentation du profit. Leur modération n'a été, à mon humble avis, que circonstancielle et temporaire.

En effet, dans les années 70, seuls les Japonais (et les Européens) ont été capables de répondre à la crise pétrolière en proposant de petits véhicules frugaux, fiables, bien équipés et peu coûteux. La raison en était fort simple: c'étaient les véhicules qu'ils produisaient et conduisaient déjà.

Pendant ce temps, les Américains, qui, pendant les années 60, avaient totalement raté l'introduction prématurée et mal organisée de petites voitures (Viva, Epic, Corvaire, entre autres), ont peine pour vendre de véritables petits désastres sur quatre roues comme les Vega et Astre de GM, les Pinto et Bobcat de Ford et les modèles K (meilleurs mais plus tardifs) chez Chrysler, alors que les Japonais sont débarqués avec les Datsun 510 et autres Corolla de belle facture. Même Renault a fait une belle percée avec «La Cinq».

Deux fois moins efficace

La crise s'étant à peu près résorbée, les Américains sont rapidement revenus à leurs mauvaises habitudes et ont continué à produire des véhicules énergivores, et ce, nonobstant les lois plus contraignantes votées en 1975 dans le cadre du programme Corporate Average Fuel Economy, mieux connu sous l'acronyme CAFE et dont l'objectif était de réduire de 50 % la consommation moyenne entre 1975 et 1985. Les petites voitures servant à faire baisser les moyennes, on permettait ainsi la pro-

duction de véhicules plus gourmands au sommet de l'échelle.

Il faut noter que la norme n'a pas évolué depuis 1985 et, en plus, grâce à un trou dans la loi, les camions légers, fourgonnettes et VUS ont profité d'une échappatoire et n'ont pas été soumis à la même norme que les voitures de tourisme, même si ces véhicules, particulièrement aux États-Unis, occupent une part de marché bien supérieure à celles-ci. L'exigence CAFE de 8,5 litres aux 100 kilomètres, s'appliquant aux voitures conventionnelles, dépasse de 32 % celle s'appliquant à l'autre groupe.

Tout cela fait en sorte qu'aujourd'hui, le parc automobile américain est deux fois moins efficace que le parc européen. Si le parc américain était aussi économe, les États-Unis n'auraient probablement pas besoin d'importer une seule goutte de pétrole des zones instables dont ils ne veulent plus être dépendants. L'imprévoyance coûte donc très cher à tous égards.

Les colosses japonais

Revenons cependant aux Japonais, prétendument si économes et si prévoyants. Au vu des parts de marché détenues par les «trois grands» en matière de camions légers, fourgonnettes, grosses berlines, voitures grand sport et autres VUS, ils se sont résolument mis à la tâche. Et qu'est-ce que cela a donné? C'est fort simple: tous les constructeurs japonais ont maintenant dans leurs gammes des véhicules à peu près aussi colossaux que leurs concurrents américains, sauf le Hummer.

Quelques exemples: le VUS Infiniti QX-56, division de Toyota (par ailleurs bien fière de sa petite Yaris), est un mastodonte équipé d'un moteur V-8 de 5,6 litres, soit 335 pouces cubes. Le VUS Armada à huit passagers, de Nissan, est de la même mouture avec son V-8 de 5,6 litres.

Et que dire des Européens avec des BMW Série 7 équipées de V-12 (oui, vous avez bien lu, V-12) de six litres et des Mercedes Classe S elles aussi dotées d'un V-12 avec une cavalerie

de 510 chevaux, véhicules permettant à nos nouvelles et anciennes fortunes, licites ou illicites, d'afficher fièrement leur statut social? Et ne parlons pas des Maybach, Bentley ou autres Rolls-Royce.

L'appât du gain

En fait, cela démontre qu'aucun constructeur n'est ontologiquement vertueux. Tous sont menés par l'appât du gain, pour le plus grand bien des actionnaires et du salaire du p.d.g. Si le «marché» est prêt à accueillir tel ou tel modèle et s'il y a de l'argent à gagner, on va le produire. Point final.

Et quand on sait que la marge bénéficiaire est beaucoup plus imposante sur un véhicule plus coûteux que sur une voiture économique et qu'en général le client n'est pas regardant à la dépense, on va même être prêt à «stimuler» le marché pour le convaincre que son bien-être est ailleurs que dans un «tape-cul». La satisfaction du consommateur est presque une conséquence accidentelle de la quête du profit. Nul besoin d'être grand clerc pour constater de pareilles évidences.

Quant à la renaissance des Mustang, Camaro, Charger et autres reliques de la seconde moitié du XX^e siècle, ces voitures me semblent davantage s'adresser à un segment de clientèle majoritairement formé de baby-boomers qui auraient bien aimé vivre le film *American Graffiti* ou l'émission *Route 66* et qui ont maintenant les moyens de réaliser leur rêve avec quelques chevaux en moins et quelques kilos en plus, tout comme ces «vocations tardives» qui se procurent une première moto à 55 ans. Cela ne justifie pas pour autant une telle marche arrière mais, encore une fois, on nous opposera la fameuse «loi du marché».

Par contre, ce n'est certainement pas avec de tels produits «de niche» qu'on peut durablement rescaper un constructeur. Et de toute façon, comme l'écrivait un auteur tout à fait irrévérencieux: «Les baby-boomers [dont je suis] finiront bien par crever.»



Serge Truffaut

IDÉES

Invisibilité manifeste
des arts visuels

JOCELYN FISET

Peintre

La façon actuelle de rédiger les chroniques en arts visuels dans les médias imprimés est plus que centenaire. Elle date d'une époque où on décrivait longuement le sujet afin de remplir la page de mots car on pouvait à peine imprimer une image. Le journaliste d'alors, tel un Balzac du quotidien, rendait compte par le menu détail de ce que le lecteur ne pouvait pas voir lors d'une exposition.

De nos jours, ces petites manières de faire ne créent plus l'événement, ne répondent plus à nos besoins et se foutent même royalement de notre gueule, ce qui a pour conséquence l'invisibilité grandissante des arts visuels dans les principaux médias au Québec.

Le rapt technologique

Depuis qu'elle existe, l'industrie des médias imprimés investit régulièrement des sommes colossales dans l'amélioration des techniques de fabrication du papier et des méthodes d'impression ainsi que, depuis peu, dans la fameuse révolution numérique qui facilite de façon presque magique la manipulation des images, du texte et de la couleur.

Au cours des cinq dernières années, il n'y a pas un quotidien qui n'ait investi temps et argent afin de rénover sa mise en page de manière à en aérer le contenu, en faciliter la lecture et en faire un meilleur objet de consommation destiné nécessairement à être plus compétitif devant la télévision et Internet.

Les nouvelles technologies ont permis à nos quotidiens de produire une impression de réalisme aussi forte qu'on nous le montre dans les annonces à la télé, à grand renfort d'effet spéciaux, où le lecteur ouvre son journal et plonge littéralement dans l'actualité!

Impossible de le nier, l'esthétisme de ces journaux est sans pareil, et leur impact est tel qu'on croirait tenir entre les mains une véritable œuvre d'art. En fait, le journal est le chef-d'œuvre!

Qu'il s'agisse du *Devoir*, de *La Presse* ou du *Journal de Montréal*, les différents cahiers d'information de ces journaux (voyages, décoration, design, cinéma) bénéficient des meilleures techniques de reproductions, apparemment sans aucune restriction quant à l'utilisation de photos ou même de la couleur. Mais rien de tel pour les arts visuels!

Pourtant, la couleur n'est-elle pas à la fois un des éléments essentiels à la création d'une œuvre d'art et la matière première nécessaire à la reproduction mécanique de cette même œuvre, en tonnes de copies, dans un journal?

Recul global

De la couleur au quotidien dans un journal à la présence de l'art au quotidien dans la société, il n'y a qu'un tout petit pas. Malheureusement, au lieu d'assister à une petite révolution culturelle qui devenait technologiquement possible, nous assistons à un recul global quant à la place des arts visuels dans tous les médias imprimés de masse.

Malgré le fait que tous nos grands journaux possèdent une section «arts et spectacles», celle-ci ne rend jamais compte, ou de manière si anachronique, des expositions de peinture ou de sculpture et encore moins d'art relationnel, d'installation ou de performance.

Ainsi, le public d'ici ne connaît pas ses vedettes des arts visuels; il ne les voit pas, ni en couleur, ni même en noir et blanc.

Comment est-il possible que ces mêmes journaux nous tiennent informés, parfois jusqu'à saturation, au sujet de toutes les vedettes, mineures et majeures, dans tous les autres domaines de la société, qu'il s'agisse d'acteurs, de chanteurs, de sportifs, voire de politiciens, et que personne ne nous donne d'information sur les meilleurs artistes parmi les sculpteurs, peintres, installateurs ou performeurs actuels?

Qu'auriez-vous pensé si nos médias avaient passé sous silence les excellentes performances de nos athlètes lors des derniers Jeux olympiques d'hiver?



Les créateurs en arts visuels au Québec, tels que Zilon, que l'on voit ici à l'œuvre, ont de la difficulté à percer le mur des médias.

Ne vous seriez-vous pas senti privé de certains éléments essentiels au renforcement de votre fierté collective, de votre identité nationale?

Alors, pourquoi vous prive-t-on de centaines de raisons supplémentaires d'être fier de votre appartenance à la société québécoise en passant sous silence les meilleures performances de vos artistes visuels, sur la scène tant locale qu'internationale? Chaque année, des dizaines d'artistes visuels vont rendre compte, dans le monde entier, de la grande diversité et de la richesse de la création qui se fait au Québec, alors qu'ici, ils crouissent dans l'anonymat, ignorés du grand public.

Curieuse destinée que celle des artistes. Au fil des âges, ils sont parmi ceux qui ont le plus contribué au développement des technologies de fabrication du papier, de la couleur et de la photographie, alors que sur le plan médiatique, ce sont eux qui en profitent le moins. Quelle poisse!

Dans les médias électroniques...

Il n'y a pas si longtemps, on a annoncé la mort de Guido Molinari. À la télé, la lectrice du bulletin de nouvelles a eu beau prendre tout le ton solennel qu'il faut en de pareilles circonstances pour nous convaincre que Molinari était un des plus grands artistes du Québec, cela sonnait faux. Le citoyen ordinaire possède assez peu de connaissances sur l'artiste pour pouvoir confirmer qu'il était parmi les plus grands créateurs de chez nous. On imagine facilement la majorité des téléspectateurs se demandant d'où pouvait sortir ce peintre. On imagine aussi que la plupart des gens vont prendre cette information pour du *cash* parce qu'ils font confiance au journal télévisé.

Tout de même, ça prend un sacré culot pour affirmer, en plein journal télévisé, que Molinari est un grand artiste alors que jamais cette même machine à nouvelles n'a

eu le courage de faire régulièrement un topo sur l'évolution de son œuvre pour le prouver. Jamais la télé n'a fait le travail de faciliter l'intégration de son œuvre dans la réalité de chaque Québécois. Molinari et tous les artistes visuels actuels, même désastre culturel!

La mémoire d'un peuple

L'absence chronique de nos vedettes des arts visuels dans les médias de diffusion de masse aura comme conséquence grave plusieurs trous dans notre mémoire collective. Un véritable alzheimer social! Comme si notre société était assez autonome, assez suffisante et assez riche identitairement pour qu'elle puisse se permettre de gaspiller impunément certaines de ses références les plus pertinentes.

Qui plus est, il est inconcevable, impardonnable, unimaginable et invraisemblable que l'on prive les artistes du désir le plus noble de marquer l'imaginaire de leurs contemporains. On prive les artistes de leur droit le plus strict de contribuer à l'édification de leur société.

Inversement, par une inconscience des plus évidentes, la société se prive de références et d'imaginaires essentiels à sa saine et complète régénération. Régénération de son identité nationale ainsi que d'une mythologie à son image.

Pire que le piratage qui sévit dans le domaine de la chanson, les arts visuels vivent l'invisibilité globale!

On ne peut pas demander aux artistes de tout faire, d'être à la fois créateurs d'une œuvre unique et originale, ensuite d'en faire eux-même la promotion et d'en assurer la pérennité. Voilà pourquoi une courtoisie de transmission de masse est nécessaire.

L'artiste n'est pas seul responsable de la finalité de son œuvre ni de l'insertion de celle-ci dans l'histoire et l'imaginaire collectif de son peuple.

La mémoire collective souffrira d'alzheimer

Le pays d'un seul homme?

RENAUD PLANTE
Étudiant en sciences juridiques
à l'Université du Québec à Montréal

Dans une lettre d'opinion publiée il y a quelques jours («*André Boisclair: un nouveau René Lévesque?*», *Le Devoir*, 26 et 27 août 2006), un collègue, Simon Tremblay-Pepin, se permettait une attaque virulente contre André Boisclair, chef de l'opposition officielle, en dénigrant sa volonté de se construire une image à la hauteur de celle de René Lévesque.

Les affirmations de M. Tremblay-Pepin préniaient entre autres leurs assises dans la déclaration de M. Boisclair lors de son assermentation en tant que député, selon laquelle il voulait «constituer une équipe aussi talentueuse que celle que René Lévesque a dirigée lorsqu'il formait un premier gouvernement souverainiste, en 1976». Suivant l'air du temps, M. Tremblay-Pepin s'attaque directement à André Boisclair tout en évitant soigneusement de parler du Parti québécois tel qu'il apparaît à l'heure actuelle.

De l'image

Je le confesse: en octobre dernier, j'ai été, pour la première fois de ma vie, abstentionniste. Bien que membre du Parti québécois depuis plusieurs années, je n'ai pas exercé mon droit de vote lors de la course à la chefferie du parti. L'enveloppe contenant les informations sur la votation est restée plusieurs semaines sur mon bureau sans soulever en moi l'en-

vie irrésistible de décrocher mon combiné et de choisir le messie québécois de ce début de siècle.

Ce n'est pas, vous en conviendrez, par manque de choix mais plutôt par conviction que j'ai refusé de voter. Le mouvement souverainiste ne tient pas à un chef de parti, qui n'est en définitive qu'un militant parmi des millions au Québec.

En accordant une telle importance à la personnalité de M. Boisclair, M. Tremblay-Pepin et plusieurs autres nous projettent directement dans l'analyse d'image, qu'ils disent exécuter chez cette même personne, plutôt que dans la véritable analyse politique. En faisant porter les aspirations de plusieurs dizaines de milliers de membres et de quelques millions de Québécois sur les seules épaules du chef du Parti québécois quel qu'il soit, ils rayent du coup toute individualité possible à l'intérieur du parti.

Le dernier référendum nous a prouvé l'inéquation entre le chef du PQ et le mouvement souverainiste alors que ce dernier a joué un rôle de second violon, laissant le pavé à un politicien fédéral.

Il reste cependant une vérité à laquelle nous ne pouvons échapper. Nous ne sommes plus dans le contexte de la fin des années 60. Aujourd'hui, dans la tête de l'électorat québécois, le Parti québécois demeure le vecteur de l'option souverainiste, et cette inclination ne risque pas de changer à court terme. Notre indépendance ne peut plus attendre.

Au demeurant, il incombe à chaque indépendantiste de faire son propre examen de conscience. Le plus important est-il la création du pays du Québec

ou le parti et le chef qui nous y mèneront?

Maigre choix

Il est temps d'élever le débat entre souverainistes à un niveau supérieur dépassant le simple reproche cosmétique. Le débat entre souverainistes et fédéralistes en sortirait gagnant lui aussi. Les élections à venir ne pourraient-elles pas être, pour une rare fois, des élections de contenu et de débats d'idées et non d'analyses purement publicitaires de l'image des chefs? Après tout, la direction du parti ne semble être le point fort d'aucun des protagonistes des prochaines élections. Entre Jean Charest, André Boisclair, Mario Dumont et le toujours bicéphale et schizophrène parti Option citoyenne, le Québec se retrouve devant un choix plutôt maigre en fait de sauveur charismatique.

Le temps est tout indiqué pour recentrer notre attention sur les équipes qui forment ces partis, sur la composition de leur base militante et sur les programmes de nos formations politiques, mais surtout pour remettre sur les lèvres de tous nos politiciens la question nationale.

Le Québec indépendant n'est pas le pays d'un seul homme. Il est le résultat du travail conjugué de toutes les personnes qui aspirent à cet avenir pour la population québécoise. Ce n'est pas entre les mains d'un dauphin que René Lévesque a remis la tâche ardue de la création d'un pays au Québec mais entre celles de tous les Québécois. «*Cessons nos luttes fratricides et unissons-nous*», disait Honoré Mercier?



Pascale Navarro

Le courage
d'être différent

Chaque fois qu'un livre paraît sur un sujet aussi sensible que celui de la prostitution, nous sommes aux aguets. Mais quand on se penche sur la prostitution juvénile, on aborde un thème plus que délicat, compte tenu du phénomène d'hypersexualisation auquel filles et garçons sont exposés. Le livre de Michel Dorais, *Jeunes filles sous influence* (avec pour sous-titre *Prostitution juvénile et gangs de rue*, en collaboration avec Patrice Corriveau, VLB), est plein de démonstrations et surtout de témoignages expliquant comment se nouent ces liaisons dangereuses qui unissent des filles à peine sorties de l'enfance à de jeunes hommes en quête d'une image de mâle dominant. Comment ne pas être bouleversé en lisant cet ouvrage qui nous montre à quel point les filles sont vulnérables? Et combien elles ont besoin de se sentir «désirables» pour exister? Même si on le sait en théorie, le fait de les entendre, sous la plume de M. Dorais, est plus que troublant.

L'auteur l'écrit lui-même: «*Des déconies de féminisme n'ont rien changé au fait que de nombreuses jeunes filles entendent encore aujourd'hui se définir essentiellement par leurs charmes et le désir qu'elles suscitent*». Même s'il ne faut pas généraliser, il subsiste encore cette angoisse de plaire, d'être la meilleure, la plus belle, la plus *hot*. Et, plus alarmant, les jeunes filles qu'évoque le chercheur subissent des viols et des initiations qu'elles dément.

Du côté des filles comme des garçons, on se rend compte à quel point il est important pour eux d'avoir un sentiment d'appartenance au groupe, au clan, et de convenir aux lois du gang. Les gangs, du moins ceux dont parle Michel Dorais, sont un lieu d'interdits qu'il faut transgresser, un vivier de criminalité, petite et grande. La comparaison est sans doute poussée, mais d'une certaine façon, ces gangs ne font que caricaturer la société dans laquelle ils vivent: nous aimons tellement le conformisme, la popularité à tout prix, le fait de suivre les modes, que nous encourageons très peu l'indépendance d'esprit. La confiance en soi et le courage d'être différent sont pourtant nécessaires pour échapper à la pression des pairs. Et si nous, adultes, ne valorisons pas ce courage, comment les enfants y arriveront-ils?

La confiance en soi et le courage d'être différent sont nécessaires pour échapper à la pression des pairs. Et si nous, adultes, ne valorisons pas ce courage, comment les enfants y arriveront-ils?

L'essai de Michel Dorais nous démontre également combien le phénomène de l'intimidation est conjugué sur tous les modes pour assurer la domination des plus forts sur les plus vulnérables. On associe généralement l'intimidation, ainsi que le *bullying* et autres comportements de cour d'école, aux enfants et aux ados. Mais parfois, je me demande si l'intimidation n'est pas aussi présente dans nos vies d'adultes. Notre façon de glorifier la richesse, la jeunesse, le pouvoir et la force physique a pour corollaire de rejeter ceux qui ne se conforment pas à ces valeurs et que nous voyons comme des *losers*. J'utilise ce mot à dessein, un mot qui me déplaît souverainement mais qu'on entend souvent pour catégoriser ceux qui choisissent d'autres chemins que la voie tracée, ceux qui n'ont pas pour objectif dans leur vie de gagner 100 000 \$ par année ou d'écraser leur prochain. Du côté des femmes (je dois certainement être la millionième à l'écrire, mais allons-y), nous cédon également au pouvoir de l'image et dépensons des fortunes pour rester belles le plus longtemps possible. Quand une jeune fille veut plaire, n'est-elle pas prête à tout, elle aussi? Bref, cette culture est la même qui se reproduit dans tous les milieux; pourquoi donc les gangs y échapperaient-ils? Ils obéissent aux mêmes règles, mais sur le mode de la violence et de la criminalité.

Et pour ajouter au problème, un groupe, bien protégé celui-là, impose ses règles, sans jamais avoir à rendre de comptes. En effet, de toutes les études qu'on lit sur le thème de la prostitution, celles sur les clients sont les plus rares. Incroyable de voir à quel point ceux-ci sont épargnés: est-ce le privilège des puissants? On se démène pour démonter les gangs, stopper le trafic de drogue, juger les criminels, mais eux, motus. La classe des clients, même s'ils se retrouvent dans toutes les couches de la société, échappe aux mailles du filet. Quelle aubaine...!

Qui doit-on blâmer dans tout cela? Difficile à dire. Mais une chose est sûre: pour que la prostitution juvénile et l'exploitation de l'enfance cessent, il faudra que les hommes (profs, pères, jeunes, vieux) soient aussi présents que les femmes dans les débats entourant la prostitution et les rapports entre les sexes. On doit être reconnaissant aux féministes de toutes allégeances d'avoir beaucoup débattu du problème de la prostitution et de l'exploitation des femmes. Mais ces débats ne peuvent plus se dérouler entre femmes seulement.

Je signe ici ma dernière chronique de l'été. Bon automne à tous, et merci de votre généreux courrier!

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardins, Marie-Andrée Chouinard (éducation), Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commun Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Rioux-Jacques (Culture), Pauline Gravel (science), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Prévost (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (électeurs), Renée Leo Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnumériques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Julie Carpentier (jeu vidéo), Paul Bennett (jeu vidéo spécial et culture du week-end), Stéphane Balthazard (reporter), Paul Cauchon (Indiano), Frédéric Doyon (surnumérique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Henry (jeu vidéo), Philippe Papiereau (surnumérique); Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnumérique); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (jeu vidéo international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Trullier (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille et Alec Cantagony (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marilyne Hamelin (secrétaires à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derrone, Rachel Rochefort (Ottawa) et Robert Dutilleul et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Theriault (directrice ad jointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanita, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Prostau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

CLIMAT

La saison de pollen d'herbe à poux est passée de 42 jours en 1994 à 68 jours en 2002, soit une augmentation de plus de 50 % en huit ans

SUITE DE LA PAGE 1

d'herbe à poux (une petite plante verte qui colonise en priorité les terrains vagues ou ceux qui ont été altérés par les humains) est tout aussi révélatrice, selon cette étude qui a regroupé des chercheurs du Consortium Uranos, de Génome Québec, de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre et du département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal.

En effet, la prolongation de la période chaude entre le printemps et la fin de l'automne expliquerait le fait que la saison de pollen d'herbe à poux est passée de 42 jours en 1994 à 68 jours en 2002, soit une augmentation de plus de 50 % en huit ans.

Au cours de cette période, il y a eu en moyenne 7667 consultations médicales pour cause de rhinites dans le système de santé. Or, d'après les chiffres compilés par les chercheurs, le phénomène frappe plus sévèrement les quartiers pauvres du sud de Montréal en raison de la véritable pépinière qu'on retrouve autour de l'échangeur Turcot, de même que le secteur de Pointe-aux-Trembles, qui écope du pollen des terrains industriels de l'est de Montréal.

Globalement, les femmes sont plus affectées que les hommes dans des proportions de 56 % et 44 %. Le troisième secteur le plus touché est le secteur agricole de l'ouest de l'île de Montréal en raison des activités agricoles qu'on y trouve ainsi que les rives nord et sud, situées en amont dans l'axe des vents dominants.

D'autres raisons que la gravité des concentrations de pollen pourraient expliquer que les consultations médicales n'atteignent pas 10 % des 120 000 personnes touchées. Mme Garneau explique que la plupart des victimes de rhinite se sont habituées à vivre avec ce problème récurrent et ont pour la plupart recourus à l'automédication. Il y a une dizaine d'années, les services de santé montréalais estimaient que l'automédication en août et septembre dépassait pour ce seul problème de santé publique les 40 millions de dollars dans la région de Montréal. Mme Garneau pense que l'aggravation des concentrations pourrait avoir fait grimper ce chiffre.

Il est difficile, précise la chercheuse de l'UQAM, de délimiter le seuil à partir duquel s'enclenche cette maladie environnementale parce que le seuil de réactivité varie selon les individus. D'après la littérature citée dans la même étude, des réactions d'allergie se manifestent chez des individus à partir de concentrations aussi faibles qu'un à trois grains de pollen par mètre cube d'air. D'autres auteurs estiment que l'essentiel de la plage de réactions se situe entre 10 et 50 grains par mètre cube. Mais à peu près tout le monde s'entend pour dire qu'au-delà de 50 grains, on est dans une situation d'épidémie.

On a une idée de la gravité de la situation actuelle à Montréal quand on s'aperçoit, selon les relevés qui apparaissent sur le site Internet de Météomédia hier, que les concentrations atteignent quelque 250 grains par mètre cube. Depuis plusieurs jours, les taux dépassent les 50 grains déclencheurs par mètre cube.

Il est possible, note Mme Garneau, qu'une partie de l'augmentation relevée dans les concentrations soit attribuable non pas uniquement au climat mais aussi au fait que ce contaminant biologique a gagné du terrain en raison de l'abolition par Montréal de son règlement qui imposait l'éradication annuelle de l'herbe à poux. Aux prises avec un recours collectif de plusieurs millions de dollars pour ne pas avoir appliqué l'ancien règlement, qui visait les propriétés privées et les siennes, Montréal a décidé d'abolir son règlement afin que le compte des années d'inapplication s'arrête. Mais des juristes ont récemment souligné un recours collectif beaucoup plus important pour avoir omis de contrôler ce contaminant en toute connaissance de cause.

De leur côté, les départements de santé communautaire réclament depuis des années de Québec qu'il adopte un règlement provincial, sur le modèle de celui qui impose aux municipalités le contrôle des fosses septiques. Mais le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a refusé après presque 30 ans d'existence de reconnaître l'herbe à poux comme un contaminant. Il est vrai que s'il le reconnaissait sur le plan réglementaire, le ministère des Transports aurait une facture importante à assumer, étant propriétaire de la plus importante pépinière de ce contaminant biologique, soit les emprises routières du Québec.

Une enquête réalisée en 2004 par un conseiller environnemental, Jean-François Duchesne, indiquait que 28 % des 592 municipalités ayant accepté de participer à un sondage (sur un total possible de 1027) appliquaient une politique d'éradication, par fauchage ou par tonte. Mais ces opérations avaient davantage pour but d'améliorer l'esthétique du bord des routes que de contrôler l'ambrosie, du nom scientifique de cette plante. Or, explique Mme Garneau, des études en cours portent à croire que le pollen voyage très loin, peut-être même de Toronto jusqu'à Montréal.

Le problème de l'herbe à poux et l'épidémie annuelle de rhinite, explique Mme Garneau, n'apparaissent pas en tête des préoccupations politiques et médiatiques « parce que tout le monde a appris à vivre avec cette maladie, malgré ses impacts. Le problème est vraiment frappé de banalisation et d'une sorte de fatalisme qui n'a pas sa place parce qu'il existe plusieurs moyens et plusieurs techniques pour contrôler économiquement cette plante » néfaste pour la santé publique.

Le Devoir

LIBAN

SUITE DE LA PAGE 1

(FINUL) atteindront 5000 hommes. « J'attends — et je l'ai clairement fait savoir aux autorités israéliennes — que lorsque les effectifs de la force internationale auront atteint 5000 membres et seront déployés dans le sud aux côtés de l'armée libanaise, il sera temps pour elles de se retirer, et ce, complètement », a-t-il déclaré à l'issue d'un entretien avec le roi Abdallah de Jordanie.

M. Annan a par la suite rencontré le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid al-Moualem, et sera reçu aujourd'hui par le président Bachar al-Assad. « La nécessité de la préservation du cessez-le-feu et du retrait des forces israéliennes du sud du Liban a été soulignée lors de la rencontre [...], ainsi que le besoin pour les Nations unies d'œuvrer à une paix juste et globale au Proche-Orient », a indiqué l'agence de presse officielle syrienne.

Le secrétaire général de l'ONU a surtout demandé à la Syrie de coopérer à l'application de la résolution 1701 du Conseil de sécurité. La Syrie, considérée comme un soutien du Hezbollah, rejette fermement les appels israéliens en faveur d'un déploiement des Casques bleus en faveur d'un déploiement de cette frontière qu'à la demande de Beyrouth, qui n'en a pas manifesté l'intention. L'armée libanaise y a dépêché 8500 hommes. Dans un entretien radiodiffusé, le secrétaire général a dit espérer le déploiement de la version renforcée de la FINUL « d'ici une semaine à dix jours ». Un premier contingent de 800 soldats italiens doit atteindre le Liban au cours du week-end. Un bataillon de 900 militaires français devrait en outre être pleinement déployé à compter du 15 septembre, a annoncé la France hier.

Malgré les souhaits exprimés par le secrétaire général de l'ONU, le premier ministre israélien Ehoud Olmert a rejeté ses appels en faveur d'une levée immédiate du blocus du Liban et d'un retrait rapide des forces israéliennes. Israël présente ce blocus comme un moyen d'arrêter l'approvisionnement en armes du Hezbollah. Tsahal a cependant fait savoir hier qu'elle avait déjà quitté plus de deux tiers des territoires libanais occupés depuis la guerre.

Pendant que la joute diplomatique se poursuit, l'État hébreu est montré du doigt par l'organisme humanitaire Amnesty International, qui l'accuse d'avoir utilisé des bombes à fragmentation pendant sa campagne estivale meurtrière au Liban. Le groupe a donc appelé hier Israël à accepter une enquête sur l'emploi de ces armes et à dévoiler les endroits où elles ont été larguées pour éviter davantage de victimes.

La semaine dernière, un responsable de l'Organisation des Nations unies avait lui aussi souligné que l'armée israélienne avait largué des bombes à fragmentation sur au moins 170 villages et sites du Liban-Sud pendant son offensive de 34 jours contre le Hezbollah. Tekimiti Gilbert, chef des opérations du Centre de coordination de l'action contre les mines de l'ONU au Liban, a ajouté qu'il s'agissait d'une violation du droit international, car de telles armes ne doivent pas être utilisées dans les zones habitées par les civils mais uniquement sur les champs de bataille et contre des soldats. Ces très graves accusations ont été niées en bloc par Israël. Selon les Nations unies, 90 % de ces bombes ont été larguées sur le Liban dans les dernières 72 heures du conflit, lorsque la fin des hostilités était en vue. Les équipes spécialisées de l'ONU ont dénombré 359 endroits où des bombes à fragmentation ont été utilisées, ce qui représente quelque 100 000 obus n'ayant pas explosé.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse,
Associated Press et Reuters

JUPPÉ

SUITE DE LA PAGE 1

bloc lundi, provoquant ainsi des élections municipales anticipées. Son issue, selon plusieurs dont Frédéric Gerschel, le journaliste du quotidien *Le Parisien* qui suit le dossier, ne fait aucun doute: Alain Juppé recouvrera ses fonctions. Le premier tour de scrutin, indique-t-on, pourrait avoir lieu le 8 ou le 15 octobre.

Celui qui lui cède sa place à la mairie, Hugues Martin, vante aujourd'hui la « probité unanimement reconnue » de son prédécesseur. Sur son blogue-note (qu'il interrompt pour un temps), Alain Juppé explique que plusieurs de ses concitoyens ne comprennent rien. A la question: « Quand revendez-vous?, il a beau répondre: « Vous le voyez, je suis de retour », souvent, les Bordelais rétorquent: « Quand revendez-vous à la mairie? » « J'ai alors compris que, dans leur esprit, il suffisait que le conseil municipal se réunisse et me réélise maire. Pas si simple. Je ne suis plus conseiller municipal et seul le suffrage universel peut me confier à nouveau un mandat. »

Non-agressivité?

Pas si simple, en effet. Encore une fois, Juppé divise. Les médias ne cessent de décrire l'homme comme « apaisé », « adouci », etc., à la suite de ce que les mauvaises langues désignent comme « la traversée du désert dans la neige ». Il dit aussi aborder cette campagne « avec beaucoup d'humilité », comme l'écrivait *Le Figaro* mercredi, et il répète à tout venant qu'il a subi au Québec une « cure de non-agressivité », qu'il y a « appris à faire de la politique sans agressivité », lui qui avait pourtant été accueilli ici entre autres par les diatribes de l'historien Gérard Bouchard et du sociologue Guy Rocher, ce dernier lui recommandant carrément de rester chez lui.

L'homme est apaisé, certes. Mais le restera-t-il longtemps? En effet, la « cure », en France, se présente de façon tout à fait contraire à celle que le politicien dit avoir suivie chez nous. Dans un *talk-show*, raconte Frédéric Gerschel, des membres de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), considérés toutefois comme des marginaux, ont dit cette semaine qu'ils déchireraient leur carte de membre du parti en raison des agissements d'Alain Juppé. Dans *Libération*, le chroniqueur Pierre Marcellé était déchainé mercredi. Il s'indignait du retour de ce « mec » condamné dans une « affaire de faux emplois du RPR à la mairie de Paris, quand Chirac bourrait ses valises de vrais billets et Tiberi ses urnes de faux bulletins ». Juppé « le blogueur fou, le droit dans ses bottes », le duc de Bordeaux exilé sur quelques arpentés de neige et de glace », enchaînait Marcellé. Dans *Le Courrier picard*, Jean-François Montémont écrit par sa part: « Quand le duc d'Aquitaine revient au pays — ayant purgé une peine que lui avaient infligée d'anciens feux —, il retrouve son domaine fidèlement préservé par des serviteurs zélés. »

Pour le « coup d'Etat » qu'il prépare (comme certains le présentent), certains houpillent l'ancien professeur invité à l'ENAP jusques et y compris sur son blogue-note: « Encore une opération qui va coûter fort cher aux contribuables », écrivait un visiteur sur *alijup.com*. « Vous n'auriez pas pu attendre l'échéance normale des élections? Je crois que le plus grand service que vous ayez pu rendre à notre pays, c'était de rester au Canada. On n'a pas besoin d'un voyou politique en France. Vous n'êtes qu'un saligot [sic]. »

Sur le site anti-Juppé *bordeaux.juppe.free.fr*, Stéphane Lhomme, autodésigné « militant efficace bordelais » et qui publiera ce mois-ci un livre contre Alain Juppé, enrage et expose son interprétation des événements: « Fin 2005, venu se réchauffer quelques jours à Bordeaux, M. Juppé en profite pour se réinscrire sur les listes électorales [...]. Mais les législatives sont prévues pour juin 2007 et les municipales pour mars 2008: c'est bien beau d'être à nouveau éligible, encore faudrait-il qu'il y ait des élections! »

Favorable

Mais si la victoire semble acquise à Alain Juppé, c'est qu'ils sont nombreux à considérer que le personnage, qui a été maire pendant près de dix ans (du 19 juin 1995 au 2 décembre 2004), a un bilan plutôt reluisant. « Avant l'arrivée de Juppé, Bordeaux, c'était la « belle endormie », fait remarquer Frédéric Gerschel. Le maire précédent, Jacques Chaban-Delmas, avait été élu une première fois en... 1947! On dit que les réalisations d'Alain Juppé à Bordeaux sont nombreuses: tramway moderne, revitalisation du port, etc. C'est à Bordeaux en juin dernier, par exemple, que la maîtresse de Québec, Andrée Boucher, « épatée par les réalisations de l'ex-maire Juppé », a fait l'éloge de « l'audace » dans la gestion d'une ville. Des propos qui rappelaient plutôt son prédécesseur, Jean-Paul L'Allier.

Au reste, dans le quotidien *Le Midi libre* mardi, on accueillait comme une bonne nouvelle « le retour du fils prodige », ajoutant que « le revenant de Montréal va pouvoir se replacer dans le jeu politique national ».

Car Alain Juppé a beau avoir fait « son Lucien Bouchard » (comme il le disait au *Devoir* au printemps) en fermant lui aussi la porte à la politique nationale et se garder de faire quelque commentaire sur le sujet, il est considéré comme un membre de l'Olympe politique français. « En cas de victoire, le présidentiable de l'UMP [Nicolas Sarkozy] lui aurait déjà promis la présidence de l'Assemblée nationale. Une tradition pour le maire de Bordeaux depuis Jacques Chaban-Delmas », écrivait même Charles Jaugu dans *Le Figaro* mardi.

D'autres présentent l'avenir autrement, tel Pierre Marcellé, encore dans *Libération*: « On murmure que le mentor d'Alain Juppé, l'escroc en chef pour lequel il avait porté le chapeau des juteux trafics municipaux de la capitale et qu'il n'avait pas balancé, songe à le jeter dans les pattes du petit Nico, qui se voit déjà crao. — Mais la troupe? La troupe le suivrait? Tu crois? À Bordeaux, je veux bien, la soupe est bonne et bien partagée, mais pour le mandat suprême, ce serait une autre cuisine. L'électeur n'est pas si oublieux, tout de même. »

Le Devoir

ALBUM

SUITE DE LA PAGE 1

Leur humour ne semble toutefois pas être un moyen de défense pour cacher une quelconque inquiétude devant la sortie de leur second disque, *Grand champion international de course*. Au contraire, leur calme surprend. Après tout, leur premier effort, *Gros mammoth album turbo*, a connu un incroyable succès commercial (environ 180 000 exemplaires vendus), notamment grâce aux pièces *Hawaïenne* et *Saskatchewan*, qui, les premières, ont atteint les ondes des radios grand public. La bande a même été élue groupe de l'année au gala de l'ADISQ 2005.

Mais les gars des Trois Accords assurent que leur histoire ne sera pas un feu de paille. Même qu'ils se braquent un peu quand on leur demande si la recette de l'absurde et du comique peut s'essouffler. Simon se défend le premier. « Je comprends que parce que ce qu'on fait est différent et que ça a une énergie un peu juvénile, notre musique a quelque chose d'éphémère, concède-t-il, laissant un instant le mode blagueur de côté. Mais il y a une personnalité à notre groupe, quelque chose d'assez unique, un ton. Et je ne vois pas comment, à la longue, ça deviendrait moins pertinent. Y a plein d'artistes et de groupes qui possèdent un ton particulier et qui le conservent. » Pierre-Luc, peu bavard mais attentif, complète: « Et l'absurdité, ça évolue au fil du temps, comme n'importe quoi. »

À propos d'absurdité, Olivier Benoit entre dans la mêlée. « Du côté anglophone, y en a plein, d'absurde et de chansons aux sujets drôles. Les Flaming Lips et Weezer font ça, mais comme de la musique en anglais, les gens s'en rendent moins compte. Je crois surtout que la question se pose à cause du succès. Si on avait vendu 20 000 copies du premier, le monde dirait: « ben faites-en, des albums! » La question, maintenant, c'est: « est-ce qu'on va pouvoir en vendre 200 000 à chaque fois? » On l'espère. Mais est-ce qu'on va pouvoir en faire cinq ou six comme ça? Ben ouais! »

La tableée pouffe, une quatorzième blague fuse, tout le monde rigole de nouveau, puis, quand le silence revient, Olivier reprend sa réflexion. « C'est rare que les groupes ont une très longue vie, quel que soit leur propos. Beau Domage n'a eu longtemps que quatre albums. Harmonium en a fait trois, je ne suis pas certain que les gens se posaient la question pour eux. Je pense qu'on va toujours avoir une place tant que ça reste cohérent pour nous autres. C'est plus un questionnement interne. »

Pour l'instant, tout semble bien aller à l'interne, la formule choisie plaisant à toute la compagnie. Et l'exemple des Cowboys Fringants, qui ont obtenu un

certain succès en racontant des histoires comico-absurdes avant d'adopter un virage social, voire politique, ne séduit pas vraiment Les Trois Accords. « Il me semble que ça sonnerait faux, explique Simon. La base des Trois Accords, c'est d'avoir du fun et de faire rire nos chums. Pis un moment donné, c'est devenu avoir du fun avec ben du monde. Pas plus qu'on avait des tonnes engagées avant, pas plus qu'on va en avoir dans le futur. » « Y a trop d'affaires qui sont lourdes et démoralisantes tout le temps, ajoute Pierre-Luc. Nous, on essaie de faire de quoi d'aérié. »

Studio

Pour *Grand champion international de course* comme pour *Gros mammoth*, les cinq musiciens se sont retrouvés à Drummondville, au studio maison de leur ami Jérôme Boisvert, qui porte à nouveau le chapeau de réalisateur. Seules quelques pistes de batterie ont été enregistrées aux réputés Studios Piccolo, question d'élargir le spectre des sonorités de leur musique.

« Avant même d'arriver en studio, on avait sept ou huit pièces bien avancées, dont une qu'on jouait depuis plus de deux ans, alors on a eu pas mal moins de pression pour écrire », raconte Simon Proulx. Il leur a tout de même fallu plancher sur de nouvelles chansons pour compléter *Grand champion*. « Quand t'es complètement sorti du cadre de la création, t'as pas toujours plein d'idées tout le temps, mais une fois que tu recommences à être attentif, les tonnes arrivent. Gratte-moi et Jean sont arrivés dans la dernière semaine d'enregistrement. »

Au-delà des textes des Trois Accords, il y a (heureusement) la musique, redoutablement efficace. Le loquace chanteur à la voix juvénile reste bien humble et salue le talent de ses confrères sans micro. « Ma partie mélodique est assez simple, mais Alexandre, Pierre-Luc et Charles font un gros travail pour faire des trucs originaux. C'est sûr que musicalement on se force, le but étant de faire de bonnes chansons en essayant d'aller au plus simple. On ne voudrait pas aller jouer dans les mêmes terrains que Richard Desjardins, ça fait qu'on coupe un peu. » Des bons gars, quoi...

Reste qu'à l'image de ce même Desjardins, Les Trois Accords ont su conserver leur indépendance, autant celle des idées que celle du portefeuille. « Y a pas vraiment de désavantages à produire son propre album et à être maître de sa destinée », assure Simon. « Nous, on ne fait pas de tonnes cachées, explique Olivier. Parce que tous les trucs qu'on pourrait se payer avec les tonnes cachées, on les fait pour vrai, c'est ça, notre job. Et c'est une belle job! »

Le Devoir

Dur pour l'hypothalamus

GRAND CHAMPION INTERNATIONAL DE COURSE
Les Trois Accords
Indica - Phonoscope

L'erreur à ne pas faire avec *Grand champion international de course*, le nouvel album des Trois Accords, c'est de s'attendre à ressentir la même surprise



de la découverte de *Hawaïenne*, de *Saskatchewan* et de *Vraiment beau*, du *Gros mammoth album turbo*. Vous risqueriez d'être déçu, car ce nouveau disque, au fond, est aussi bon que le premier, étonnamment en moins.

Les cinq musiciens livrent donc 15 pièces accrocheuses aux mélodies assassines qui vous poursuivent contre votre gré pendant des jours, au repos, au travail et même pendant les loisirs. Le journaliste a même été sauvagement attaqué par *Pièce de viande* qui, au moment d'écrire ces lignes, ravage encore des synapses soumis à une semaine d'écoute. Je vous le dis, j'en ai encore l'hypothalamus tout bouleversé.

Pour entrer dans la danse, vous aurez probablement besoin d'une semaine vous aussi afin de ruminer un peu plus ces nouvelles paroles, peut-être un peu moins

narratives que sur *Gros mammoth*. « Et quand Jean n'est pas content, ça se sent, ça se sent / Pourtant, Jean connaît des gens qui s'appellent Jean / J'en connais des Jean, connaît des Jean / Qui s'appellent Jean connaît des... » (Jean). Voyez? Ajoutez à ça des guitares franchement améliorées, une batterie plus présente et la voix si particulière de Simon Proulx, et voilà une autre journée ruinée par une simple regainne pernicieuse.

Le tout reste ancré dans le rock (*Gratte-moi*, *Bing Bing*, *Grand champion*) et dans le country (*Saint-Cyrille-de-Wendover*, *M'as-tu dit*), offrant même quelques ballades, dont la tristounette *Ton avion* — qui évoque *Loin d'ici prise 2* — ainsi que *Tu*, aux allures psychédélicques avec ses guitares électriques jouées à l'envers.

On doute franchement que *Grand champion international de course* puisse faire changer d'avis les détracteurs des Trois Accords, qui y trouveront les mêmes arguments défavorables, mais on est convaincu que ce deuxième album musicalement plus intéressant saura rassasier les nombreux amateurs de la formation de Drummondville. Quant à nous, quelque part entre les deux, on se promet une quarantaine bien méritée afin de faire le vide et d'enfin passer à autre chose.

Philippe Papineau

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390